



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail

PRIMATURE  
DISTRICT AUTONOME  
DES SAVANES

# LIVRE BLANC

## DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES



Juillet 2024



Scanner le code  
QR pour obtenir la  
version numérique

## EXPERTS DU CABINET CF-CAP FORMATION AYANT CONTRIBUÉ À LA REDACTION DU LIVRE BLANC DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES

	<b>FONCTIONS</b>	<b>PRÉNOMS &amp; NOMS</b>
1	Chef de mission Economiste / planificateur urbain, Expert en développement locale et en aménagement du territoire	M. Florent KACOU BI
2	Urbaniste / planificateur urbain et régional, Expert en aménagement du territoire.	M. Jean-Marie LOUA
3	Economiste statisticien	Dr Peniyagui COULIBALY
4	Géographe, spécialiste en aménagement du territoire	Dr (MC) Yéboué Stéphane Koissy KOFFI
5	Cartographe, spécialiste en SIG	M. Vado Vamouessan DOSSO
6	Sociologue de développement	Dre Iguélédjôh Annick SILUE Epse OUATTARA
7	Sociologue de développement urbain	Kouadio Jean Marc KOUAKOU
8	Agroéconomiste	Mme Marguerite DJOGO
9	Expert en base de données relationnelles et spatiales	M. Mamadou KONE
10	Spécialiste en culture, tourisme et artisanat	Dre Judith YOBO-GNAHOUA
11	Spécialiste en développement durable	M. Oumar DIABY
12	Producteur et responsable de l'équipe de communication	M. Alexis Roméo BEKA
13	Journaliste (équipe de communication)	M. Pascal SORO N
14	Réalisateur (équipe de communication)	M. Jean Charles LAGO
15	Opérateur de prise de vue (équipe de communication)	M. Éric DODOZ
16	Postproduction (équipe de communication)	M. Gino KOUADIO

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>PARTIE 1 : ETAT DES LIEUX</b> .....	5
<b>1. PRESENTATION DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES</b> .....	6
1.1. CARACTERISTIQUES OROGRAPHIQUES, PEDOLOGIQUES ET HYDROGRAPHIQUES .....	6
1.2. DEMOGRAPHIE .....	10
<b>2. BILAN DES LIVRES BLANCS ANTERIEURS DANS LA REGION</b> .....	13
2.1. BILAN DES REALISATIONS DES DOLEANCES ENTRE 1999 ET 2012 .....	14
2.2. BILAN DES REALISATIONS DES DOLEANCES ENTRE 2013 ET 2024 .....	14
<b>3. ETAT DES LIEUX DES SERVICES ESSENTIELS DANS LES 1 271 VILLAGES DU DISTRICT AUTONOMES DES SAVANES</b> .....	16
3.1. INFRASTRUCTURES D'EDUCATION .....	16
3.2. INFRASTRUCTURES DE SANTÉ .....	16
3.3. INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉCOMMUNICATION ET AUDIOVISUELS .....	17
3.4. AUTRES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES .....	18
3.5. INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES .....	19
<b>PARTIE 2 : DOLEANCES EXPRIMEES</b> .....	20
<b>4. DOLEANCES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET GROUPEMENTS DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES</b> .....	21
<b>5. DOLEANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES</b> .....	24
5.1. DOLEANCES DES COMMUNES .....	24
5.2. DOLEANCES DES REGIONS .....	27
<b>6. DOLEANCES DES POPULATIONS DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES</b> .....	29
6.1. DÉPARTEMENT DE BOUNDIALI .....	29
6.2. DÉPARTEMENT DE KOUTO .....	31
6.3. DÉPARTEMENT DE TENGRELA .....	33
6.4. DÉPARTEMENT DE KONG .....	35
6.5. DÉPARTEMENT DE FERKESSEDOUGOU .....	37
6.6. DÉPARTEMENT DE OUANGOLODOUGOU .....	39
6.7. DÉPARTEMENT DE DIKODOUGOU .....	41
6.8. DÉPARTEMENT DE KORHOGO .....	42
6.9. DÉPARTEMENT DE M'BENGUE .....	49
6.10. DÉPARTEMENT DE SINEMATIALI .....	51
<b>ANNEXE : SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX PAR SOUS-PREFECTURE</b> ..55	
Définition des Indicateurs .....	55
Tableau de synthèse de l'état des lieux par Sous-préfecture .....	57

## INTRODUCTION

La création des Districts Autonomes comme entités territoriales particulières régies par les règles de la déconcentration et de la décentralisation traduit la volonté du Gouvernement de renforcer son action sur les territoires par une coordination et un suivi plus accru de la mise en œuvre des actions de développement sur les dits territoires.

Ainsi le l'article 5 du Décret n° 2021-275 du 09 juin 2021 déterminant les modalités d'application de la loi n° 2014-452 du 05 aout 2014 portant mode de création, attributions, organisation et fonctionnement du district autonome confère la mission d'élaborer le Livre Blanc du District Autonome et d'en assurer le suivi et la mise à jour, en rapport avec les autorités préfectorales et les élus locaux.

Le présent livre blanc est le fruit d'une démarche participative ayant impliqué le corps préfectoral, les administrations, les collectivités territoriales ainsi que la population.

Le processus d'élaboration du livre blanc a été coordonné et conduit par un comité de pilotage et un comité technique mis en place par arrêté du Ministre, Gouverneur.

Elle repose sur un dialogue organisé avec les 1271 villages du District réunis dans les 53 chefs-lieux de Sous-préfectures et avec les différentes organisations de transporteurs, agriculteurs, artisans, commerçants, jeunes, et femmes réunis dans chaque département du District.

Placé sous la supervision de l'ensemble du corps préfectoral, ce dialogue qui s'est tenu du 24 juillet au 08 août 2023, a permis d'établir un état des lieux relatif à l'accès aux services essentiels dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la voirie, des infrastructures socio-culturelles et économiques, de l'hydraulique, de l'électricité, de la téléphonie mobile, de l'internet, de l'audio-visuels et des activités économiques exercées par les populations.

La situation telle que décrite et vécue par les populations, les différentes organisations ainsi que les collectivités territoriales a été consigné dans le présent livre blanc comme aide à la décision des différentes autorités locales et nationales.

Le livre blanc du District Autonome des Savanes est structuré en 2 parties ; la première étant l'état des lieux et la seconde partie étant les doléances exprimées

---

# **PARTIE 1** **ETAT DES LIEUX**

## 1. PRESENTATION DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES

Le District Autonome des Savanes est situé entre le 8°52 et le 10° de latitude nord et le 3°78 et le 6°96 de longitude ouest. Il est composé des régions de la Bagoué, du Poro et du Tchologo dont Korhogo est le chef-lieu. Il comprend par ailleurs 10 départements, 53 Sous-Préfectures, 1176 villages et 2 220 campements rattachés selon le RGPH 2021.

Cependant les localités enquêtées en 2023 et communiquées par les Sous-Préfets comme village sont au nombre de 1 271. Cela traduirait une évolution de certains campements pour être reconnus comme village par l'administration.

Ainsi, chaque région est composée comme suit :

- Région de la Bagoué : 03 départements, 07 communes, 14 sous-préfectures et 170 villages. Boundiali est le chef-lieu de la région.
- Région du Poro : 04 Départements, 11 communes et 27 sous-préfectures et

883 villages. Korhogo est le chef-lieu de la région.

- Région du Tchologo : 03 départements, 06 communes, 12 sous-préfectures et 218 villages. Ferkessédougou est le chef-lieu de la région.

Le District Autonome des Savanes est limité au nord par le Burkina Faso et la république du Mali, à l'ouest par le District du Denguélé, au sud par les districts du Woroba et de la vallée du Bandama, et à l'est par le district du Zanzan.

Cette situation géographique représente un atout majeur en raison des possibilités d'échanges commerciaux avec les pays limitrophes par la voie routière et par la voie ferrée. Par ailleurs, dans les schémas d'aménagement du territoire (plans quinquennaux 1971-1975 ; 1976-1980, Côte d'Ivoire 2000) initiés à l'échelle nationale, le bipole Korhogo-Ferkessédougou a été rattaché à un axe routier majeur nord-sud les rattachant à Abidjan (570 Km) et Yamoussoukro (327 km) qui s'est considérablement amélioré ces dernières années.

### 1.1. CARACTERISTIQUES OROGRAPHIQUES, PEDOLOGIQUES ET HYDROGRAPHIQUES

#### Relief et pédologie

L'orographie du District Autonome des Savanes se caractérise par des hauts plateaux de 500 à 700 mètres d'altitude qui décroissent assez régulièrement de l'ouest vers l'est en direction de la Vallée du Bandama. Ils sont interrompus par la présence de reliefs isolés, les inselbergs, prenant la forme d'alignement de collines, de buttes tabulaires ou de dômes granitiques comme le « Mont Korhogo », un inselberg de 561 mètres d'altitude dans la région du Poro.

Le Tchologo se caractérise par des plaines intérieures de 100 à 300 mètres d'altitude et des bas-plateaux de 300 à 500 mètres d'altitude (carte 2). Ce relief laisse apparaître de nombreux bas-fonds encore sous-exploités. La quasi-totalité du District est constituée de sols ferrallitiques moyennement à faiblement désaturés, à l'exception de la région du Tchologo qui comporte des sols ferrugineux sur matériaux ferrallitiques.

Ce sont des sols très riches, mais extrêmement fragiles. Dès l'instant où le couvert forestier qui les protège de l'érosion est détruit, ces sols se transforment rapidement en cuirasse par suite d'une latéralisation.

Les propriétés physiques des sols rencontrés dans cette zone du pays sont diversifiées. L'on rencontre :

- Des sols profonds ou peu gravillonnaires propices aux cultures, (moins de 40% du territoire) ;
- Des sols sableux avec un danger d'érosion principalement à l'est du district, disposant de

### Réseau hydrographique du DAS

Le réseau hydrographique du District Autonome des Savanes est constitué de 3 principaux cours d'eau :

À l'ouest du District, le principal cours d'eau a donné son nom à la région. Il s'agit de la rivière Bagoué qui prend sa source près de la ville de Boundiali, traverse tous les départements de la région et va se jeter dans le delta du fleuve Niger au Mali. Le Niangboué est son affluent principal en Côte d'Ivoire. Au niveau de Kouto, la Bagoué forme un bassin de près de 8 950 Km<sup>2</sup>.

Dans la région du Poro, les eaux sont drainées par le bassin versant du fleuve Bandama. Le réseau hydrographique est relativement dense. Il est constitué des affluents du Bandama dont les principaux sont le Solomougou, le Bou, le Lorigué, le Beré, le Lopkoho, le Lokolo et le Tiéguéro le Lowoho et le Badénou.

La région du Tchologo est relativement arrosée. Le territoire recoupe deux (02) bassins versants : le Bandama et la Comoé.

physiques médiocres où les rendements de productions des cultures sont faibles ;

- Des sols gravillonnaires ou indurés peu profonds sur le reste du District disposant également de caractéristiques physiques médiocres.

Ces compositions des sols, associées au climat sud soudanais / soudanais de la zone est propice aux cultures du maïs, du riz, de l'arachide, du mil, de l'igname, du sorgho, du coton, de l'anacardier, de manguiers ... Elles permettent d'assurer non seulement la subsistance des populations mais de constituer des économies.

Quatre (04) principaux cours d'eau parcourent la région avec un écoulement permanent : le fleuve Comoé, le N'Zi, le Lokpoho et le Léraba. Il existe d'autres cours qui s'assèchent de plus en plus tels que le Kolonkoko, le Géné, le Lingba, le Fahagboho, Le Froggo, le Ngboho et le Baho.

Le réseau hydrographique du District Autonome des Savanes subit les effets pervers de la variabilité climatique observée ces dernières années. Il se caractérise par une crue unique entre août et octobre, suivie d'un tarissement entre novembre et décembre puis d'une longue période de basses eaux de janvier à mai.

En outre, le District Autonome des Savanes présente un important réservoir d'eaux souterraines qui viennent renforcer une pluviométrie variable.

Cependant, selon la direction régionale des mines du Poro, les cours d'eau de la zone sont de plus en plus pollués du fait de l'orpaillage illégal. En effet, le mercure et le cyanure utilisés par certains

orpailleurs pour extraire de l'or, sont rejetés dans la nature sans aucun traitement de neutralisation.

Dans la perspective de soutenir la production agricole et l'élevage dans la vaste région du nord ivoirien s'étendant d'Odienné à Bouna, le gouvernement ivoirien a réalisé à partir de 1974, 290 barrages dont 93,45% sont à vocation agro-pastorale. Cette zone dispose d'un potentiel de plus 6000 ha de bas-fond aménageables en aval de ces barrages (DCGTx, 1992). Les départements de Tengrela, Boundiali, Korhogo, Ferkessedougou et Ouangolodougou en ont été pourvus (**Tableau 1**). Force est de constater que l'ensemble de ces retenues d'eau sont désuetes.

**Tableau 1** : Répartition des barrages à vocation hydro-agricole et agro pastoraux dans le District Autonome des Savanes.

Préfectures	Barrages hydroagricoles	Barrages agropastoraux
Tengrela	-	19
Boundiali	01	55
Korhogo	13	94
Ferkessedougou	03	14
Ouangolodougou	-	56

Source : DCGTx, 1992

### Climat du DAS

Le climat du District Autonome des Savanes se caractérise par un climat tropical soudano-guinéen. Il est constitué de deux (02) grandes saisons : **une saison de pluie et une saison sèche**.

- Une saison de pluie qui s'étend de **mai à octobre**. En août, les précipitations atteignent leur maximum. En septembre, le reflux d'amorce et la masse d'air saharienne repoussent la mousson vers le sud, entraînant une diminution des pluies. La saison humide se caractérise par des moyennes pluviométriques inférieures à 1 400 mm/an. Au niveau des chefs-lieux de régions, les moyennes pluviométriques annuelles observées varient entre 1 200

mm et 1 400 mm.

- Une saison sèche qui s'étend de **novembre à avril**. Elle est marquée par la persistance de l'Harmattan entre les mois de décembre et janvier et par des pics de chaleur, en mars et avril. Quand souffle l'Harmattan, l'air est sec (humidité relative inférieure à 50 %) provoquant un refroidissement accentué durant la nuit, où l'amplitude thermique atteint 20 °C.

Dans les régions du Poro et du Tchologo, la saison de pluie dure environ 120 jours tandis que dans la région de la Bagoué, elle dure en moyenne 150 jours.

<sup>1</sup> Cf. Glossaire

## Végétation

Le District Autonome des Savanes se caractérise par une savane herbeuse et arborée de forêts-galeries et de forêts claires.

Il compte actuellement dix-sept (17) forêts (dont plusieurs forêts sacrées et préservées dans la région du Poro), un (01) parc et une (01) réserve classée, pour une superficie totale de 1 689 121 hectares (soit 41,3% de la superficie totale du District), permettant d'abriter une flore dense et une grande diversité d'espèces animales endémiques.

La flore du District se caractérise par des réserves forestières riches en bois : le bois de Vène, le bois de Karité, le Tamarin, le Néré et l'Acajou de savane.

La faune est majoritairement constituée d'herbivores, de carnivores et de reptiles (essentiellement des crocodiles). Les mammifères communs comptent des phacochères, des buffles, des civettes, des rongeurs et diverses espèces d'oiseaux.

Dans l'ensemble, les ressources naturelles faunistiques et floristiques ont souffert et souffrent de braconnage et de l'exploitation illégale.

Le potentiel forestier du District est menacé par :

- Les besoins de l'activité agricole : surexploitation des terres due aux coupes de bois de chauffe et à une forte demande en terres cultivables ;
- Les perturbations climatiques, notamment la durée des saisons sèches ;
- Le défrichement par le feu, lié à la pression démographique et au besoin toujours croissant en. Ces feux anthropiques passent régulièrement dans l'espace protégé et constituent un défi de gestion important, à savoir la participation de la population riveraine aux mesures de conservation.

## Géologie

À l'instar du potentiel enviable de ressources naturelles en Côte d'Ivoire, selon la Direction de la Cartographie et de la Prospection Géologique (2020), le District Autonome des Savanes regorge plusieurs types de minerais tels que l'or, le manganèse, le coltan, le diamant, le lithium.... Des permis d'exploitation et de recherche ont été accordés à des multinationales et des entreprises semi-industrielles. La première production aurifère industrielle dans le DAS est celle de la mine de Tongon débutée en 2010, suivie de celle de Sissingué en 2018. L'exploitation du manganèse a également débuté en 2018.

À côté des exploitations minières autorisées, une intense activité d'exploitation aurifère illégale se déroule dans la zone en dépit des interdictions de l'État. De l'avis de certains experts cités par C. SOKO (2019), l'exploitation illégale serait nettement supérieure à celle faite dans les conditions légales. La direction régionale des mines (2023) estime à 23 les sites d'orpaillage illicites dans la région du Poro et à 14 ceux du Tchologo (carte 7). Cette dimension inquiétante de l'orpaillage clandestin prive l'État d'importantes recettes. Le ministère des Mines lui-même affirmait en 2015 que « l'orpaillage clandestin a pris des dimensions inquiétantes, durant les dix dernières années, faisant perdre à l'État environ 479,22 milliards de FCFA, soit environ 818 millions \$ US ».

En plus des pertes financières, l'État ivoirien considère l'orpaillage clandestin comme une source potentielle d'accroissement des conflits fonciers et de la criminalité (C. SOKO, 2019).

Par ailleurs, l'activité d'orpaillage illégal contribue considérablement à la pollution des eaux et des sols. En effet, le mercure et le cyanure utilisés par certains orpailleurs pour extraire de l'or, sont rejetés dans la nature sans aucun traitement de neutralisation.

## 1.2. DEMOGRAPHIE

### Peuplement

Les Senoufos, les Mandé et les Krou sont les plus anciens occupants de l'actuelle Côte d'Ivoire. En effet, les peuples Senoufo se sont installés en Côte d'Ivoire successivement au 10ème, 15ème siècle et 16ème siècle. Ce peuplement a commencé par l'arrivée des chefferies dans le nouveau territoire à cause de :

- la croissance démographique, qui a poussé certains peuples, spécialement les Senoufo, à se déplacer à la recherche de nouvelles terres.
- le développement du commerce transsaharien qui portait essentiellement sur la kola et l'or.

Pour échapper aux conquêtes des militaires des grands empires du Soudan et garder leur autonomie, leur ordre social et leur ordre religieux, les Senoufo, étant un peuple éminemment pacifique et travailleur de la terre, ont migré pour éviter tous types de conflits.

- Les Pallaka (ou Falafala) et les Myoro, ancêtres des Senoufo, qui vivaient de la chasse et de la cueillette, se sont installés premièrement dans les régions septentrionales du pays Senoufo actuel :
  - Les Pallaka occupaient le village de Ténigréra, dans les environs de la ville historique de Kong. Ils étaient considérés comme les maîtres de la terre.
  - Les Myoro étaient initialement installés sur la rive droite de la Comoé. Ils étaient des excellents chasseurs et de grands guérisseurs.

Ils fondèrent alors Katiola puis se sont

étendus petit à petit sur l'espace compris entre les localités actuelles de Bouna, Prikro, Mankono, Séguéla, Touba et Odienné en Côte d'Ivoire, espace probablement vide d'hommes à l'époque. Ils ont fondé aussi Kong, Dabakala, Kanangoro et Boundiali. Dans la période du 13ème au 14ème siècle va naître à son tour la ville de Korhogo, le chef-lieu du District Autonome des Savanes.

En somme, par vagues successives, le peuple Gur va occuper un espace géographique immense dont les limites sont marquées par la zone nord du Pays Baoulé et par les localités actuelles d'Odienné, Touba, Séguéla, Mankono, Bondoukou et Bouna.

Le peuplement Senoufo, couvrant désormais un espace géographique relativement étendu, sera perturbé par l'implantation Mandé, qui sera au contraire coupée en deux par le territoire Senoufo.

Les commerçants Mandé se sont implantés autour du 13ème siècle dans les régions de Kong, Korhogo, Boundiali, Odienné, Dabakala, Bondoukou et Bouna. Ils introduisent dans le pays la forge, le tissage, les métiers du cuir et du bois. Bien intégrés à leur nouveau milieu, ils parlent le sénanri et vont instaurer quelques-uns des rituels les plus célèbres du Pays Senoufo : le « korobla ».

Ainsi, se crée un équilibre culturel favorisant des rapports de bon voisinage qui seront rompus avec l'avènement des derniers arrivants mandingues (Ligbi, Soninké et Dioula) de la première moitié du 16ème siècle pour des raisons économiques, politiques et religieuses :

- L'importance de certains centres commerciaux tels que Bobo-Dioulasso, la découverte d'un gisement d'or près de Begho, le commerce avec le Soudan par les Bas Bandama sont les raisons économiques.
- Politiquement, l'Empire du Mali avait perdu sa puissance. Alors, quelques chefs guerriers sont venus s'installer dans le territoire habité par les Senoufos.
- Les Malinkés voulaient convertir les Senoufos à l'Islam par la force. Mais aussi en recherchant la noix de kola qui était un élément indispensable au moment de donner le nom au nouveau-né, au moment du mariage et en toute cérémonie religieuse.

### Les groupes ethniques

Le District compte une population rurale et néo-citadine, composée en majorité d'autochtones Senoufo (groupe Voltaïque) qui représentent environ 70,77 % de la population et Dioula (Mandé du Nord) qui pèsent pour 25,05 % de la population. Ces populations autochtones cohabitent avec des communautés allogènes à savoir les Yacouba et les autres ressortissants de la CEDEAO, particulièrement les Maliens et les Burkinabés qui occupent une partie des terres cultivables du nord et dont les mouvements se sont accrus à la faveur de la longue crise qui a secoué la Côte d'Ivoire.

Ces ethnies, comme la majorité des ethnies en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, ont noué des alliances avec d'autres grands groupes ethniques du pays, à l'instar des Mandé du Sud et des Akan récents. Elles ont également noué des alliances avec les ethnies des pays frontaliers que sont le Mali et le Burkina Faso. Ces alliances composent le socle de la cohabitation entre les différentes ethnies dans le

### Répartition de la population

Sur la base du recensement de 2021, le caractère démographique par grands groupes d'âge montre que la population est majoritairement jeune, que ce soit pour la population masculine ou féminine. La population masculine et féminine âgée de moins de 15 ans représente 43 % de la population du District.

District Autonome des Savanes et en Côte d'Ivoire.

Les rapports entre clans et groupes socio-ethniques dans le District sont codifiés sur la base de diverses alliances :

- **Les alliances interethniques** : dans un pays pluriethnique avec plus de 60 ethnies, regroupées en 5 grandes aires culturelles (les Gur, les Akan, les Mandé du nord et du sud et les Krou), les ethnies sont soudées les unes aux autres par des liens de natures diverses. Ces liens ont permis aux peuples de cohabiter pacifiquement. Un pacte de non-agression et d'assistance mutuelle est ainsi signé entre certains peuples pour éviter les conflits comme entre les Yacouba et Senoufo, Senoufo et Maou, Senoufo et Gouro.

- **L'alliance à plaisanterie entre les Senoufo et les Yacouba**, qui autorise les membres de ces ethnies à organiser des affrontements verbaux et fraternels.

Le District des Savanes accueille selon le RGPH 2021, près de 2 159 434 habitants en 2021 et représente ainsi 7,34 % de la population totale alors qu'il constitue plus de 12,46 % de la superficie nationale. Le taux d'accroissement du District s'élève à 3,48 % par an depuis 2021 contre 2,9 % au niveau national.

La région du Poro concentre près de 48,2 % de la population du District (RGPH 2021) contre 47,5 % en RGPH 1998, soit 1 040 461 habitants en 2021 contre 763 852 habitants en 1998. On remarque une augmentation démographique de 276 609 habitants en 23 années.

Le reste de la population est répartie entre la région de la Bagoué (23,9%) (RGPH 2021) contre 23,4 % en 1998. Par contre, la région du Tchologo concentre 27,9 % (RGPH 2021) contre 29,1 % en 1998 soit une régression de 1,20%.

**Tableau 2** : Recensement de la population du District par genre (RGPH 2021)

DISTRICTS/REGIONS	POPULATION RESIDENTE			
	HOMMES	FEMMES	TOTAL	RAPPORT DE MASCULINITE
District des SAVANES	1 098 798	1 060 636	2 159 434	104
Région BAGOUE	265 229	250 661	515 890	106
Région PORO	524 531	515 929	1 040 461	102
Région TCHOLOGO	309 037	294 046	603 084	105
Ensemble CÔTE D'IVOIRE	15 344 990	14 044 160	29 389 150	109

Source : INS - RGPH 2021

La densité de population du District s'établit à 53,70 hab./km<sup>2</sup> en dessous de la densité de population au niveau national qui s'élève en 2021 à 91 hab./km<sup>2</sup>. Cette densité masque de grandes disparités spatiales :

- La région du Poro compte une population de 1 040 461 habitants avec une densité de 82,9 hab./km<sup>2</sup>. Korhogo cumule une population de 440 926 habitants pour une densité démographique de 70 hab./km<sup>2</sup>.
- La densité de population moyenne dans la région de la Bagoué s'établit à 50,57 hab/km<sup>2</sup> grâce à quelques pôles urbains comme Tengrela (80,39 hab/km<sup>2</sup>) et Kouto (83,92 hab/km<sup>2</sup>).
- Malgré une population plus importante que la région de la Bagoué, la région du Tchologo présente une densité de population très faible de 34,75 hab/km<sup>2</sup>.

### Religions

Trois (3) principales confessions religieuses sont pratiquées par le peuple senoufo ainsi que les allochtones et allogènes installés dans le District Autonome des Savanes. Ce sont le christianisme, l'islam et l'animisme.

**Tableau 3** : Répartition de la population résidente selon la religion

REGION	RAPPORT DE MASCULINITE	Sans religion	Chrétienne	Musulmane	Animiste	Bouddhiste	Déhima	Autre religion	Ne sait pas	Non déclarée
PORO	1 037 848	299 786	130 219	484 823	80 218	754	46	377	41 573	52
TCHOLOGO	602 421	76 886	75 308	410 105	15 509	262	116	113	24 112	12
BAGOUE	513 858	99 451	33 886	341 119	25 768	178	46	113	13 268	29
TOTAL	2 154 126	476 123	239 413	1 236 046	121 495	1 193	208	603	78 953	93
%	100,00%	22,10%	11,11%	57,38%	5,64%	0,06%	0,01%	0,03%	3,67%	0,00%

Source : RGP 2021

Dans le District Autonome des Savanes, il existe plusieurs rites initiatiques considérés comme de véritables écoles de la vie. Il s'agit entre autres de :

- l'initiation au poro. Elle est pratiquée par le peuple senoufo dans sa généralité, et est matérialisée à travers les enclos d'initiation et les bois sacrés. L'éducation des néophytes débute à partir de l'âge de 7 ans et porte sur des aspects spirituels, économiques et sociaux de la vie, destinés à procurer aux initiés des vertus telles que l'endurance, la franchise, la loyauté, le courage, la charité.
- l'initiation au tchologo dans le département de Ferkessédougou. L'ambition à travers cette pratique séculaire destinée aux jeunes garçons dont l'âge est compris entre 21 et 28 ans, est d'amener les initiés à passer d'un état social initial à un autre jugé supérieur. Ce processus de socialisation se présente comme une véritable école de la vie qui s'est démarquée depuis belle lurette comme fait culturel qui identifie la région de Ferkessédougou de par son caractère social, attrayant, festif et rassembleur. Ce sont tous les sept (7) ans, des milliers de fils de la région et partout ailleurs qui se réunissent pour prendre part aux festivités marquants la sortie des tchologo. Véritable phénomène socio-culturel de la région, cette initiation présente un enjeu aussi bien pour la cohésion sociale que pour le tourisme qui se veut désormais un levier non négligeable de l'économie nationale.

## 2. BILAN DES LIVRES BLANCS ANTERIEURS DANS LA REGION

La revue documentaire a permis de collecter 3 livres blancs au cours des missions de terrains. Il s'agit notamment du :

- Livre blanc de la région des savanes réalisé à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République du 18 au 22 Août 1999 ;
- Livre blanc du département de Ouangolodougou réalisé à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République du 02 au 08 juillet 2013 ;
- Livre blanc du département de Boundiali en juillet 2013.

L'examen des doléances formulées par les populations dans ces livres blancs vis-à-vis des différents investissements successifs de l'Etat et des collectivités territoriales, permet de dégager un bilan sur 2 phases. La première période étant de 1999 à 2012 et la seconde couvrant la période de 2013 à 2024, 2024, étant l'année d'actualisation du livre blanc du District Autonome des Savanes.

## 2.1. BILAN DES REALISATIONS DES DOLEANCES ENTRE 1999 ET 2012

Le premier Livre blanc mis à disposition est celui de la Région des Savanes rédigé à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République du 18 au 22 Août 1999. Il convient de préciser que la Région des Savanes, créée par décret n° 91-10 du 16 Janvier 1991 et modifié le 15 janvier 1997 par le décret n° 97-19 est le même territoire épousé par l'actuel District Autonome des Savanes.

Les propositions d'actions couvraient les domaines de l'agriculture et ressources animales, l'éducation nationale, la culture et les équipements et transports (réseau aérien, réseau routier, transport routier)

Cependant, la Côte d'Ivoire a connu un coup d'état en décembre 1999 puis une crise militaro-politique entre 2002 et 2010. La dernière crise a occasionné une partition du pays en deux avec pour conséquence la non-présence de l'administration dans la partie nord du pays du fait du repli des fonctionnaires d'Etat vers le sud. Aussi, l'administration locale (collectivités territoriales) ne bénéficiait plus des subventions de l'Etat et le personnel territorial n'était plus payé. Dans cette période, l'administration publique n'a donc pas pu mettre en œuvre des programmes de développement dans la partie nord du pays. Les doléances et les propositions d'actions énumérées dans le livre blanc n'ont pas connu un début de réponse.

## 2.2. BILAN DES REALISATIONS DES DOLEANCES ENTRE 2013 ET 2024

A la suite de la sortie de crise militaro-politique, deux autres livres blancs ont été élaborés toujours à l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République dans la région. Il s'agit des livres blancs des départements de Ouangolodougou et de Boundiali tous les deux rédigés en juillet 2013.

Le bilan de cette période a permis d'actualiser les doléances des départements de Ouangolodougou et de Boundiali et d'apprécier le niveau de réalisation de toutes les doléances des populations de la Région des Savanes.

Dans le département de Ferkessédougou, la quasi-totalité des doléances des domaines de l'hydraulique, de l'assainissement, de l'électrification, de la sécurité, de l'agriculture, de la communication, de l'ouverture de rues et de la jeunesse a été réalisée. Pour les autres domaines, les doléances ont été prises en charge à des niveaux divers.

Dans le domaine de l'éducation, sur 8 doléances exprimées, 6 ont été prises en compte à l'exception de de la construction d'un second Lycée Moderne et de l'implantation de quelques facultés de l'Université. Dans le domaine de la santé, 9 doléances ont été prises en compte sur 13. L'hôpital général n'est toujours pas doté de service d'ophtalmologie, les demandes de dispensaires à Sépendediokalia et Skorol n'ont pas encore été prises en compte. Les demandes de création de communes « rurales » ne cadrent pas avec la vision du découpage administratif décidée par l'Etat. L'industrialisation souhaitée par la population n'est qu'à un stade embryonnaire. Les équipements structurants tels que le marché moderne et la gare routière tardent à se réaliser.

À Diawala, la quasi-totalité des doléances dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, du tourisme et du socioculturel n'a pas été prise en charge.

Au niveau de l'hydraulique, l'accès à l'eau potable a été amélioré par la construction de forages dans plusieurs villages, l'extension de l'adduction d'eau dans la ville mais plusieurs villages et gros campements souhaitent la réalisation d'hydraulique villageoise. Malgré l'amélioration du niveau d'accès à l'électricité grâce aux investissements de la Mairie et du Gouvernement, des localités restent encore à électrifier. Les routes reliant le chef-lieu de commune aux principales localités nécessitent des solutions plus durables. La Brigade de gendarmerie a été construite et Diawara a été érigé en circonscription électorale pour les législatives.

À Kong, si des réponses ont été apportées à presque toutes les doléances dans les différents domaines, un point d'attention est à accorder à celles du domaine touristique qui n'ont pas été traitées ainsi qu'à la construction de marchés ruraux et l'installation des petites unités de transformation. En outre, même si des réhabilitations des routes ont été répétées, des solutions durables sont à apporter.

À Koumbala, outre l'ambulance pour le centre de santé et le bitumage de l'axe Ferké-Kong, les autres doléances des domaines de l'hydraulique, de l'électrification, routier, de l'administration et de la décentralisation attendent presque toutes d'être prises en charge.

À Niellé, les doléances du secteur de l'éducation pour la création d'une inspection de l'enseignement primaire, la construction d'un centre préscolaire et de 5 écoles primaires dans les villages de Kassingokoro, Gbinzo, Galgologo, Tiogo et Niangbaraso n'ont pas encore été prises en charge.

De même, les doléances de gradation du centre de santé en Hôpital Général, le besoin d'électrification de certains villages, la réalisation d'hydraulique villageoise dans certains villages et campements, la création d'un IFEF, la construction d'un marché moderne et l'amélioration de certains tronçons routiers attendent de réponses concrètes. À Ouangolodougou, malgré l'importance des réponses apportées aux doléances des populations, de nombreux efforts sont encore à fournir pour améliorer davantage les conditions de vie des dites populations. Il s'agit de l'amélioration du système de santé plusieurs localités notamment (Zandanakaha, Kaouara, Katierkpon, Diawala, Sordi, Tiaplé, Kofiplé, Kassongo, Toumoukoro, Ouamolhoro, Koronani). En outre le renforcement des capacités d'accueil de plusieurs établissements scolaires publiques par la construction de bâtiments supplémentaires. Par ailleurs, l'électrification de certaines localités, la construction d'une gare routière internationale pour les gros porteurs, la construction d'un poste de pesage à basse vitesse à l'entrée sud de la Commune demeurent encore sans réponse. A cela s'ajoutent : la construction de plusieurs bureaux pour des Directions régionales de l'administration, la construction d'un abattoir et d'un centre de Formation multimédia, le reprofilage lourd de certaines routes, l'érection des villages de Nambingué, de Kassongo-Koffiplé et de Ouamelforo en Chefs-lieux de Sous-Préfectures. Avec l'inscription de la mosquée de Kaouara au patrimoine mondial de l'UNESCO, une attention particulière doit être accordée à cet édifice religieux et à la localité.

### **3. ETAT DES LIEUX DES SERVICES ESSENTIELS DANS LES 1 271 VILLAGES DU DISTRICT AUTONOMES DES SAVANES**

#### **3.1. INFRASTRUCTURES D'EDUCATION**

Selon les résultats de l'enquête, 727 villages disposent d'une école primaire dont 31% sont en mauvais états et au moins 56 % n'ont ni cantine et ni de logements pour les enseignants. Au niveau du préscolaire, seuls 352 villages disposent d'une école qui est généralement en bon soit 71 %. 83 % des villages n'ont pas de logement pour les enseignants et 64 % n'ont pas de cantine pour les élèves. L'éducation secondaire générale est

présente dans 98 villages (8%) et l'éducation technique dans 7 villages (1 %). Ces chiffres reposent strictement sur les constats et non sur les normes nationales en matière d'implantation des établissements scolaires.

**Tableau 4 :** Infrastructures d'éducation dans les villages du DAS

	EDUCATION PRÉSCOLAIRE		EDUCATION PRIMAIRE		EDUCATION SECONDAIRE GÉNÉRALE		EDUCATION SECONDAIRE TECHNIQUE	
	Villages	Proportion	Villages	Proportion	Villages	Proportion	Villages	Proportion
LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'ÉCOLE	919	72%	544	43%	1173	92%	1264	99%
LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE ÉCOLE	352	28%	727	57%	98	8%	7	1%
En bon état	251	71%	473	65%	68	69%	4	57%
Dégradée	67	19%	224	31%	18	18%	2	29%
En construction	34	10%	30	4%	12	12%	1	14%
Pas d'enseignants	50	14%	26	4%	17	17%	3	43%
Pas de logements pour les enseignants	291	83%	416	57%	91	93%	5	71%
Pas de cantine pour les élèves	226	64%	405	56%	88	90%	7	100%
<b>DISTRICT AUTONOME DES SAVANES</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>

Source : Données d'enquête CFCAP, août 2023

### 3.2. INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Très peu de villages du District disposent de leurs propres infrastructures de santé que sont les dispensaires (23%), les maternités (16%) et les dépôts de pharmacie (9%). Sur 290 dispensaires existants dans les villages, 74 sont dégradés et sur 203 maternités, 48 sont également dégradées. Au niveau des dépôts de pharmacie, il y a juste 22 qui sont dégradés. Il convient de noter que les objectifs nationaux visent à rapprocher les populations à moins de 5 km d'un établissement de santé conformément aux normes. Il y a donc lieu de tenir compte de cette norme pour l'installation des infrastructures de santé.

**Tableau 5 :** Infrastructures de santé dans les villages du DAS

	DISPENSAIRE		MATERNITÉ		DÉPÔT DE PHARMACIE	
	Villages	Proportion	Villages	Proportion	Villages	Proportion
LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE SERVICE	981	77%	1068	84%	1153	91%
LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN SERVICE	290	23%	203	16%	118	9%
En bon état	190	66%	140	69%	95	81%
Dégradé	74	26%	48	24%	22	19%
En construction	26	9%	15	7%	1	1%
Pas de médecins / Pharmacien	249	86%	187	92%	103	87%
Pas d'infirmiers	36	12%	142	70%	NA	NA
Pas de sage-femmes	166	57%	39	19%	NA	NA
<b>DISTRICT AUTONOME DES SAVANES</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>	<b>1271</b>	<b>100%</b>

Source : Données d'enquête CFCAP, août 2023

### 3.3. INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES, ÉLECTRIQUES, DE TÉLÉCOMMUNICATION ET AUDIOVISUELS

La majorité des villages (1 065) du DAS soit 84% est équipé en pompes villageoises (PMH) mais elles sont non-fonctionnelles dans 154 villages. La proportion de villages disposant de l'eau courante et de l'hydraulique villageoise améliorée est faible et est respectivement de 17 % et 13 %.

En ce qui concerne l'électricité, le taux de raccordement des villages au réseau national est de 89 % et représente 1 126 villages. Des efforts restent encore à faire auprès de 145 villages pour une couverture totale en électricité du DAS. Les autres sources d'énergie que sont les groupes électrogènes et le solaire sont très faiblement utilisées.

En matière de télécommunication, les services de la téléphonie mobile ne sont pas disponibles dans 358 villages et ceux de la téléphonie fixe sont absents dans 1169. Parmi les villages connectés au réseau de la téléphonie mobile, 56 soit 6% sont non-fonctionnels.

Au niveau de l'audiovisuel, les chaînes de radio nationale ou de proximité, les émissions de la télévision nationale et des télévisions étrangères sont bien captées dans la majorité des villages. Les villages non couverts par les chaînes de la radio nationale sont au nombre de 171 et ceux qui ne perçoivent pas les émissions des radios de proximité ou internationale sont respectivement au nombre de 215 et 293. Les chaînes de la télévision nationale ne sont pas réceptionnées dans 224 villages et celles des télévisions étrangères dans 214 villages.

**Tableau 6 :** Infrastructures hydrauliques, électriques et de télécommunication et audiovisuels les villages du DAS

	Non-existence		Existence		Existence mais non-fonctionnel	
	Villages	Proportion	Villages	Proportion	Villages	Proportion
<b>HYDRAULIQUES</b>						
Services d'eau courante	1058	83%	213	17%	-	-
Pompes villageoises	206	16%	1065	84%	154	14%
Hydraulique Villageoise Améliorée (HVA)	1111	87%	160	13%	24	15%
<b>ÉLECTRICITÉ</b>						
Raccordement au réseau national électrique	145	11%	1126	89%	93	8%
Groupes électrogènes	1258	99%	13	1%	-	-
Services d'énergie solaire	1209	95%	62	5%	1	2%
<b>SERVICE DE TELECOMMUNICATION</b>						
Services de téléphonie fixe	1169	92%	102	8%	8	1%
Services de téléphonie mobile	358	28%	913	72%	56	6%
<b>SERVICES AUDIOVISUELS</b>						
Chaînes de radio nationale	171	13%	1100	87%	18	2%
Radio de proximité	215	17%	1056	83%	11	1%
Radio internationale	293	23%	978	77%	16	2%
Télévision nationale	224	18%	1047	82%	14	1%
Télévision internationale	214	17%	1057	83%	11	1%

Source : Données d'enquête CFCAP, août 2023

### 3.4. AUTRES INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET CULTURELLES

Les unités de transformation sont rares dans les villages du DAS. Seuls 251 villages en sont pourvus. Il en est de même pour les marchés qu'on trouve dans 230 villages et dont seulement 70 sont construits, le reste (171) étant non bâti.

Très peu villages sont également pourvus d'infrastructures culturelles et sportives tels que les foyers/maison des jeunes (11%) et des aires de jeux/terrains de sport (44%).

Les édifices religieux tels que les mosquées sont présents dans 563 villages soit 48% et les églises dans 460 villages soit 36%.

Les barrages hydro-agricoles ou retenues d'eau ont été construits dans 286 villages.

**Tableau 7 :** Autres infrastructures socio-économiques et culturelles

	Non-existence		Existence	
	Villages	Proportion	Villages	Proportion
Unités de transformation ou usine	1020	80%	251	20%
Marchés	1041	82%	230	18%
Foyer / Maison des jeunes	1129	89%	142	11%
Aires de jeux/terrains de sport	708	56%	563	44%
Mosquées	660	52%	611	48%
Eglises	811	64%	460	36%
Barrages hydro-agricoles ou retenues d'eau	985	77%	286	23%

Source : Données d'enquête CFCAP, août 2023

### 3.5. INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Les infrastructures routières reliant les chefs-lieux de département aux villages ne sont pas en très bon état. Les tronçons vers 756 villages sont dégradés et 177 sont impraticables. Par ailleurs, les voies reliant les Chefs-lieux de Sous-préfecture aux villages ne sont pas également reluisant. Seuls 257 villages disposent de bonnes voies les reliant aux chefs-lieux de Sous-préfecture. La majorité des tronçons est dégradée (798 villages) voire impraticable (216 villages).

**Tableau 8 :** infrastructures routières

ÉTAT DU TRONÇON	Chef-Lieu de Département - Village		Chef-Lieu de Sous-Préfecture - Village	
	Villages	Proportion	Villages	Proportion
BON	338	26,60%	257	20,20%
DÉGRADÉ	756	59,50%	798	62,80%
IMPRATICABLE	177	13,90%	216	17,00%
DISTRICT AUTONOME DES SAVANES	1271	100,00%	1271	100,00%

**PARTIE 2**  
**DOLEANCES**  
**EXPRIMEES**

## 4. DOLEANCES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET GROUPEMENTS DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES

### ORGANISATIONS

### DOLEANCES

#### COMMERÇANTS

- Faciliter l'obtention de registre de commerce
- Construire des marchés de spécialisation
- Construire un marché de gros
- Construire des entrepôts réfrigérés pour une meilleure conservation.
- Construire de grands magasins de stockage de produits et des hangars de déchargement des produits vivriers
- Réhabiliter les routes et pistes villageoises.
- Faciliter l'acquisition de motos tricycles et de camions en leasing par les groupements
- Renforcer la sécurité des usagers sur les routes
- Former et encadrer les commerçants
- Faciliter l'installation des banques et microfinances
- Mettre en place un fonds d'appui aux commerçants
- Réduire les taxes
- Augmenter la subvention du carburant à l'effet de réduire le coût du transport
- Améliorer la gestion des ordures produits par les marchés
- Lutter contre les saisies injustifiées des marchandises par DR Commerce
- Vulgariser les textes de la libre circulation des biens et des personnes
- Améliorer la structuration des commerçants et lutter contre le bicéphalisme
- Lutter contre la concurrence créée par les fonctionnaires et agent de l'Etat
- Réduire les effets de l'éloignement dont sont victimes les commerçants de la Région dans la mise à disposition d'appuis et de subvention

#### TRANSPORTEURS

- Diminuer le coût du carburant pour le transport.
- Faciliter l'acquisition de motos tricycles et de camions en leasing par les groupements
- Bitumer davantage de tronçons entre départements et entres Sous-préfectures
- Renforcer la sécurité des usagers sur les routes
- Réduire les coûts des impôts et des taxes liés au transport
- Réduire les postes de contrôle policières, militaires, gendarmeries et douanières fictifs
- Lutter contre les extorsions et les tracasseries routières

## **ARTISANS**

- Mettre en place un programme de formation de chaque corps d'artisans
- Faciliter l'approvisionnement en intrants ou marchandises (bois, pièces de rechange, mèche de qualité, etc)
- Faciliter l'installation de grossistes intrants ou marchandises (bois, pièces de rechange, mèche de qualité, etc)
- Appui à la formalisation des artisans et de leurs associations
- Mettre en place des prix régionaux pour récompenser les meilleurs artisans et leurs groupements
- Subventionner le fonctionnement des organisations artisanales
- Appuyer la réhabilitation des ateliers des maîtres formateurs
- Règlementer davantage les activités artisanales pour lutter contre la concurrence déloyale
- Réduire les taxes appliquées aux artisans
- Trouver un mécanisme d'appels d'offres exclusivement aux bénéficiaires de nationaux
- Mettre en place un fonds d'appui aux artisans
- Doter les artisans d'outils et des matériels de travail
- Construire des écoles professionnelles et des centres de formation
- Construire des centres artisanaux dans chaque région ou département

## **AGRICULTEURS**

- Subventionner les prix des intrants pour faciliter leur acquisition par les paysans
- Créer des unités de transformation locale complète du coton, de l'anacarde, du maïs et autres produits
- Améliorer davantage la qualité des routes et pistes villageoises dans le DAS
- Appui à la conservation et à la commercialisation des produits agricoles
- Construire des magasins de stockage, centres de groupages des produits agricoles ;
- Veiller au respect des prix des produits agricoles
- Faciliter la logistique pour l'évacuation des produits agricoles
- Lutter contre l'extorsion et l'arnaque des cotonculteurs dans le système de monopole de la filière coton
- Accompagner la mécanisation de l'agriculture et l'encadrement technique des agriculteurs
- Mettre en place un programme de formation des agriculteurs
- Créer des centres de formation pour des métiers ruraux ;
- Créer des business farmer center
- Faciliter l'accès au foncier dans le cadre de l'installation des unités de transformation des produits agricoles locaux

- Mettre en place un fonds d'appui aux activités agricoles
- Construction de barrages hydroagricoles et de retenues d'eau
- Mettre en place un programme de lutte contre les maladies des plantes
- Réduire la concurrence des produits agricoles importés.
- Aider la population à moderniser l'élevage avec des subventions ;
- Aménagement de piste de transhumance
- Aménager les berges des cours d'eau pour une exploitation agropastorale
- Aménager des barrages hydroagricoles pour des activités pastorales
- Renforcer les capacités des éleveurs nationaux

## **FEMMES**

- Promouvoir et intensifier l'alphabétisation des femmes
- Promouvoir la scolarisation de la jeune fille
- Renforcer les capacités des femmes dans leurs différents domaines d'activités
- Augmenter le FAFCI et l'étendre à toutes les femmes
- Mettre en place un fonds d'appui aux activités des femmes et de leurs associations
- Initier des projets à l'endroit des femmes
- Créer des emplois pour des femmes
- Doter les associations agricoles de femmes en équipements et matériels de transport du maraicher et du vivrier
- Améliorer la communication avec le ministre, Gouverneur
- Lutter contre la corruption
- Déclasser une partie de la forêt pour les activités agricoles
- Améliorer le plateau technique de l'hôpital
- Réhabiliter le barrage, construire des forages, étendre l'électricité,
- Promouvoir l'accès aux compteurs d'eau et d'électricité
- Faciliter l'accès des femmes à la terre

## **JEUNES**

- Mettre en place des formations qualifiantes ou professionnelles pour les jeunes déscolarisés
- Renforcer les compétences professionnelles et informatiques des jeunes
- Renforcer l'orientation, le conseil et l'encadrement des jeunes dans leurs projets professionnel et/ou entrepreneurial.

- Créer des emplois décents pour les jeunes
- Mettre en place un fonds d'appui aux projets des jeunes
- Impliquer les jeunes dans la définition, la gestion et l'évaluation des politiques publiques locales
- Créer un canal de communication direct avec le Ministre gouverneur du District sans intermédiaire politique
- Promouvoir l'accès aux compteurs d'eau et d'électricité à des coûts sociaux
- Construire des forages ou des pompes à motricité humaine, étendre l'électricité dans la ville,
- Déclasser une partie de la forêt pour permettre les activités agricoles, financer les activités agricoles (élevage),
- Améliorer le plateau technique de l'hôpital,
- Lutter contre la corruption dans les hôpitaux
- Installer des systèmes d'hydraulique villageoise améliorée

## 5. DOLEANCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES

### 5.1. DOLEANCES DES COMMUNES

COMMUNES	DOLEANCES
<b>DIKODOUGOU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation et équipement des centres de santé existants</li> <li>- Construction de nouveaux centres de santé</li> <li>- Accroître les infrastructures à caractère commercial</li> <li>- Construire une gare routière</li> </ul>
<b>GUIEMBE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bitumage des voies</li> <li>- Mise en place d'une caisse d'épargne</li> <li>- Construction d'un complexe sportif</li> <li>- Construction d'écoles préscolaires</li> <li>- Erection du collège en lycée</li> <li>- Augmentation des centres de santé</li> <li>- Comblir le déficit d'enseignants</li> <li>- Adduction en eau potable</li> <li>- Extension du réseau électrique</li> <li>- Autonomisation et modernisation de l'agriculture</li> </ul>
<b>KARAKORO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition d'un tracteur</li> <li>- Acquisition de tricycles</li> <li>- Organiser les jeunes pour la collecte des ordures ménagères</li> <li>- Construction d'un établissement sanitaire de recours (hôpital général)</li> </ul>

- KOMBORODOUGOU** - Construction d'une école primaire publique par village
- Appui et soutien à l'agriculture vivrière
  - Améliorer la voirie notamment par le bitumage des routes et le reprofilage lourd des voies entre les villages
  - Construction d'un lycée moderne
  - Construction de centres de santé
  - Construction d'un centre de formation agricole
  - Construction d'un marché
- KORHOGO** - Renforcer les canaux d'évacuation des eaux (principaux et secondaires)
- Etendre les réseaux électriques et hydrauliques dans les quartiers de la ville
  - Construire des ouvrages de franchissement (dalots, ponts) pour désenclaver certains quartiers (Lognon-Natiokobadara / Takali-Promafolo / Ossiné-Krokakaha/ Bafimé-Peti-Paris 2 / Niangbelégué 2-Dramane Kaha / Téguré-Université / Dokaha Extension-Dokaha
  - Renforcer les capacités d'accueil des établissements scolaires pour désengorger les classes
- M'BENGUE** - Construire une ceinture de 16 kms autour du chef-lieu de commune avec des voies de contournement à bitumer comme les voies Mbengue-Boundiali et Korhogo-Nielle pour éviter la grande circulation automobile sur la ville
- NAPIELEDUGOU** - Construction d'une gare routière
- Construction d'un centre commercial
  - Aménagement d'une retenue d'eau sur le Solomougou à Napié
- NIOFOIN** - Comblent le déficit d'enseignants dans tous les cycles de l'enseignement
- Erection en département avec installation des services liés au statut
- SINEMATIALI** - Améliorer l'état des voies d'accès aux villages de la commune (reprofilage lourd et dalots)
- SIRASSO** - Electrification des zones d'extension
- Construction d'un marché moderne
  - Construction d'un complexe sportif
  - Raccordement des villages au réseau nationale d'adduction en eau potable
  - Transformation du CSU en hôpital général
  - Implantation d'une unité de transformation de l'anacarde

- Appui aux populations pour l'exploitation des bas-fonds pour une redynamisation de la production du riz.
- Construction d'un centre de formation professionnel
- Construction d'un lycée d'enseignement technique

**TIORONARADOU-GOU**

- Améliorer l'état de la voirie
- Densifier considérablement l'offre de soins
- Améliorer le plateau technique des centres de santé

**FERKESSEDOUGOU**

- Accroître les programmes pour l'emploi des jeunes
- Appui des femmes au niveau de l'agriculture et de la production du beurre de karité
- Création des activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes
- Construction d'un palais de justice
- Construction d'une antenne de la CNPS
- Construction d'unités de transformation des principaux produits agricoles locaux (mangue, anacarde, maïs, karité, maraicher...)
- Renforcement de la voirie secondaire
- Extension des réseaux électrique et d'eau

**KONG**

- Construction des dalots,
- Pose des buses
- Acquisition de véhicules type benne et chargeuses pour la gestion des ordures ménagères
- Construction d'une décharge
- Relèvement de la hauteur et agrandissement du pont
- Construction des ouvrages de canalisation des eaux pluviales
- Reprofilage des voies dégradées
- Construction d'une usine d'huilerie de graine de coton
- Encadrement technique des producteurs de riz, maïs, igname, le Karité, le manioc
- Inclusion économique et sociale des personnes handicapés
- Lutte contre le mariage précoce, la grossesse en milieu scolaire et les violences basées sur le genre
- Création de foyers et des centres de documentation pour jeunes filles
- Construction d'un lycée de jeunes filles avec Internat
- Achèvement de la construction de l'hôpital général, du trésor public
- Bitumage du tronçon N'Golodougou - Kong

## **KOUMBALA**

- Bitumage des voies intérieures de la ville ainsi que celles d'accès aux différents villages
- Reprofilage des pistes
- Réhabilitation des gares
- Extension des VRD dans les nouveaux quartiers
- Construction des écoles maternelles et primaires
- Construction d'un lycée pour le canton Palaka
- Construction d'un centre de formation technique et professionnel
- Construction d'un poste de police
- Amélioration la qualité du téléphone mobile
- Mettre en place un programme de restauration des sols
- Mécanisation de l'agriculture au niveau du canton
- Construction de retenue d'eau pour favoriser la pratique agricole

## **NIELLE**

- Construction d'un hôpital général avec un plateau technique de qualité
- Construction d'un marché moderne
- Erection en département
- Bitumage des voies de
- Adduction d'eau potable dans les nouveaux quartiers
- Construction d'une école professionnelle et technique

## **BOUNDIALI**

- Valoriser ou réhabiliter les espaces verts de la ville
- Appuyer la commune pour nouer des partenariats socio-économiques et/ou de développement
- Améliorer l'offre de logement pour les fonctionnaires de la commune
- Renforcement de la production d'eau à Boundiali

## **GBON**

- Acquisition de tracteurs et tricycles de ramassage d'ordures
- Appuyer la commune pour la mobilisation de ressources propres
- Réhabiliter les infrastructures scolaires et de sanitaire

## **KANAKONO**

- Acquisition de tracteurs et tricycles de ramassage d'ordures
- Appuyer la commune pour la mobilisation de ressources propres
- Procéder aux ouvertures des voies de la commune
- Promouvoir la formation et la structuration des artisans locaux
- Construire un marché moderne
- Construire des logements pour les fonctionnaires et agents de l'Etat

- Réalisation de nouveaux forages PMH/HV/HVA
- Réhabilitation des voies d'accès à Kanakono

### **KASSERE**

- Acquisition de tracteurs et tricycles de ramassage d'ordures
- Appuyer la commune pour la mobilisation de ressources propres
- Procéder aux ouvertures des voies de la commune
- Promouvoir la formation et la structuration des artisans locaux
- Construire un marché moderne
- Améliorer l'accès à la commune
- Réhabiliter les infrastructures scolaires et de sanitaire

### **KOLIA**

- Acquisition de tracteurs et tricycles de ramassage d'ordures
- Appuyer la commune pour la mobilisation de ressources propres
- Procéder aux ouvertures des voies de la commune
- Promouvoir la formation et la structuration des artisans locaux
- Améliorer l'accès à la commune
- Réhabiliter les infrastructures scolaires et de sanitaire

### **KOUTO**

- Acquisition de véhicules de ramassage d'ordures
- Appuyer la commune pour la mobilisation de ressources propres
- Promouvoir la formation et la structuration des artisans locaux
- Réhabiliter les infrastructures scolaires et de sanitaire

### **TENGRELA**

- Acquisition de tracteurs et tricycles de ramassage d'ordures
- Appuyer la commune pour la mobilisation de ressources propres
- Procéder aux ouvertures des voies de la commune
- Promouvoir la formation et la structuration des artisans locaux
- Construire un marché moderne
- Réhabiliter les infrastructures scolaires et de sanitaires
- Equiper en Ambulance les centres de santé du département
- Construire un centre de formation professionnelle CFP

## 5.2. DOLEANCES DES REGIONS

REGIONS	DOLEANCES
<b>BAGOUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter les structures déconcentrées de matériels roulants</li> <li>- Aménager des barrages hydro agricoles</li> <li>- Fournir des équipements de ramassage d'ordures ménagère</li> <li>- Construire des Brigades de la gendarmerie</li> <li>- Connecter les localités et les sous-préfectures au réseau téléphonique</li> <li>- Construire et/ou réhabiliter les écoles primaires, les collèges et les lycées</li> <li>- Equiper en tables bancs EPP</li> <li>- Construire et/ou réhabiliter des logements de maîtres</li> <li>- Construire de centre de formation aux métiers féminins CFMF</li> <li>- Construire de centres de formation professionnelle CFP</li> <li>- Ouvrir et réhabiliter les voies en terres reliant les chefs-lieux des sous-préfectures de la région</li> <li>- Etendre les bureaux de la Préfecture de Boundiali</li> <li>- Aménager les basfonds en exploitations hydro agricoles et pastorales</li> <li>- Reprofiler les voies d'accès aux localités de la région</li> </ul>
<b>PORO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation / construction et équipement d'écoles (primaires et secondaires)</li> <li>- Réhabilitation / construction et équipement de centres de santé et de logements des agents de santé</li> <li>- Réhabilitation / construction des infrastructures et équipements hydrauliques (pompes à motricité humaine, pompes solaires, châteaux d'eau)</li> <li>- Construction d'ouvrages de franchissement (dalots, ponts) pour désenclaver certains quartiers / localités</li> <li>- Réhabilitation ou réalisation de retenues d'eau (barrages)</li> </ul>
<b>TCHOLOGO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer des documents stratégiques sectoriels</li> <li>- Mettre en place une plateforme de collaboration des collectivités territoriales dont l'objet sera de discuter des questions de développement</li> <li>- Faire une étude des potentialités économiques</li> <li>- Faire une étude sur les questions climatiques</li> <li>- Acquérir des machines de travaux publics</li> </ul>

## 6. DOLEANCES DES POPULATIONS DU DISTRICT AUTONOME DES SAVANES

### 6.1. DÉPARTEMENT DE BOUNDIALI

#### 6.1.1 Sous-Préfecture de Baya

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	3	33%
2	Construction de Centres de Santé	2	22%
3	Fourniture d'Electricité	2	22%
4	Construction de Routes	1	11%
5	Construction d'Ecoles Primaires	1	11%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction du logement du Sous-Préfet à Baya		
2	Construction de collège à Baya		
3	Construction d'une seconde école à Yele		
4	Construction de logements d'enseignants à Yele		
5	Construction d'un Hôpital Général à Yele		
6	Affectation d'enseignants à Koundin		
7	Construction de logements d'enseignants à Koundin		
8	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Toungboli et à Kofre		
9	Construction d'un foyer des jeunes à Nongana		
10	Fourniture d'équipements à l'hôpital de Nongana		
11	Réhabilitation de la route à Nongana		

#### 6.1.2 Sous-Préfecture de Boundiali

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	10	48%
2	Construction d'Ecoles Primaires	10	48%
3	Fourniture d'Eau Potable	4	19%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	3	14%
5	Construction de Routes	2	10%
6	Fourniture d'Electricité	1	5%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Affectation d'enseignants à Gbando
2	Construction de logements d'enseignants à Gbando et à Kaniene
3	Construction de collège à Ouazomon
4	Construction de foyer des jeunes à Diogo et à Niguedougou
5	Construction d'une école franco-arabe à Samorosso
6	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Sokoura
7	Lotissement du village de Flatievogo
8	Réhabilitation du réseau routier à Gbemou

### 6.1.3 Sous-Préfecture de Ganaoni

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	8	62%
2	Construction d'Ecoles Primaires	3	23%
3	Construction de Routes	1	8%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	8%
5	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de collège à Bolondo
2	Construction de salles de classe à Ziedougou
3	Construction d'école à Karakpo
4	Affectation d'enseignants à Karakpo
5	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Djigbe
6	Réhabilitation de la route à Sissedougou

### 6.1.4 Sous-Préfecture de Kassere

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	5	38%
2	Fourniture d'Electricité	4	31%
3	Construction de Centres de Santé	2	15%
4	Construction d'Ecoles Primaires	2	15%
5	Construction de Routes	1	8%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyer des jeunes à Kassere Sissougo et à Tomba
2	Construction de la maison de la Chefferie à Lafi
3	Construction de maternité à Gbalo et à Sionfan
4	Construction d'une mosquée à Tomba

### 6.1.5 Sous-Préfecture de Siempurgo

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	6	32%
2	Fourniture d'Eau Potable	4	21%
3	Construction d'Ecoles Primaires	3	16%
4	Construction de Routes	2	11%
5	Fourniture d'Electricité	2	11%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	5%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Katiere		
2	Modernisation de l'agriculture à Nitiakaha		

## 6.2. DÉPARTEMENT DE KOUTO

### 6.2.1. Sous-Préfecture de Blessegue

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	3	33%
2	Construction de Centres de Santé	2	22%
3	Fourniture d'Electricité	2	22%
4	Construction de Routes	1	11%
5	Construction d'Ecoles Primaires	1	11%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Appui financiers et techniques aux agriculteurs à Kakorogo		
2	Construction d'un marché à Portio		
3	Construction d'une mosquée à Sanaoulé		

### 6.2.2. Sous-Préfecture de Gbon

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	5	56%
2	Construction de Routes	3	33%
3	Construction d'Ecoles Primaires	1	11%
4	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

\*Pas de besoins spécifiques exprimés

### 6.2.3. Sous-Préfecture de Kolia

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	3	27%
2	Fourniture d'Electricité	3	27%
3	Construction de Routes	2	18%
4	Construction d'Ecoles Primaires	2	18%
5	Fourniture d'Eau Potable	1	9%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'un marché à Kolia		
2	Aménagement de routes à Koro		
3	Construction d'écoles à Kodiaga		
4	Construction de foyer des jeunes à Katanra, Kpafonon, à Maranama, à Blediemene et à Fahangadougou		
5	Construction de logements d'enseignants à Manongo		
6	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Dembasso		

### 6.2.4. Sous-Préfecture de Kouto

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	4	36%
2	Construction de Centres de Santé	2	18%
3	Fourniture d'Electricité	2	18%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	9%
5	Construction de Routes	1	9%
6	Construction d'Ecoles Primaires	1	9%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction d'usine à Kouto
2	Construction de foyer des jeunes à Tabakoroni
3	Construction de collège à Boyo
4	Construction de bibliothèque à Timboroni

### 6.2.5. Sous-Préfecture de Sianhala

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Routes	4	50%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	25%
3	Construction de Centres de Santé	1	13%
4	Fourniture d'Electricité	1	13%
5	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
6	Construction d'Ecoles Primaires	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de collège à Mougini et à Tinasso
2	Construction de lycée à N'deou
3	Fourniture d'eau potable à l'école primaire de N'douasso
4	Fourniture d'électricité à l'école primaire de N'douasso

## 6.3. DÉPARTEMENT DE TENGRELA

### 6.3.1. Sous-Préfecture de Debete

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Routes	4	80%
2	Construction d'Ecoles Primaires	1	20%
3	Construction de Centres de Santé	0	0%
4	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
5	Fourniture d'Electricité	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de logements sociaux pour les fonctionnaires à Debete
2	Fourniture d'intrants pour l'agriculture à Nianrangba
3	Fourniture d'eau potable à l'école primaire de N'douasso
4	Appuis financiers et techniques pour les agriculteurs à Kouroukoro

### 6.3.2. Sous-Préfecture de Kanakono

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	2	33%
2	Construction de Centres de Santé	2	33%
3	Construction de Routes	1	17%
4	Fourniture d'Electricité	0	0%
5	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de marché à Kanakono		
2	Construction de foyer des jeunes à Popo, Pourou et à Zanikaha		
3	Fourniture de machines agricoles à Lomara		
4	Construction de barrage à Sissengue		

### 6.3.3. Sous-Préfecture de Papara

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	3	27%
2	Construction de Centres de Santé	3	27%
3	Construction de Barrages / Retenues d'eau	3	27%
4	Fourniture d'Electricité	2	18%
5	Construction de Routes	1	9%
6	Construction d'Ecoles Primaires	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Aménagement de la voie de Doubasso		
2	Construction de bureau d'enseignants à Kokari		
3	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Tiongoli et à Zanasso		
4	Construction de foyer des jeunes à Zanasso		
5	Construction de marché à Zanasso		

### 6.3.4. Sous-Préfecture de Tengrela

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Barrages / Retenues d'eau	8	29%
2	Construction de Centres de Santé	7	25%
3	Construction de Routes	6	21%
4	Fourniture d'Electricité	2	7%
5	Fourniture d'Eau Potable	1	4%
6	Construction d'Ecoles Primaires	1	4%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction d'usine à Kouto
2	Construction de foyer des jeunes à Tabakoroni
3	Construction de collège à Boyo
4	Construction de bibliothèque à Timboroni
5	Clôture de bois sacré à Tengrela et à Maniasso
6	Construction de collège à Diamankani et à Dougba
7	Construction de foyer des jeunes à Dougba, à Nigouni, à Bougoula, à Daraniani, à Djoguinasso, à Kotou, à M'bele, à Sorokoumo et à Tiebi
8	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Nigouni, à Feni, à M'bele, à Missasso, à Naniasso, à Sorokoumo, à Neguepie, à Tamaña, à Tienderime, à Zelesso
9	Appuis technique et financier au développement de l'égricuture à Tiempa

## 6.4. DÉPARTEMENT DE KONG

### 6.4.1. Sous-Préfecture de Bilimono

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	9	64%
2	Fourniture d'Eau Potable	1	7%
3	Fourniture d'Electricité	1	7%
4	Construction de Routes	0	0%
5	Construction d'Ecoles Primaires	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyers de jeunes à Bilimono, à Fia, à Gawy, à Kolon et à Komou
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Gorowi, à Hamaradougou, à Kalakala, à Koron, à Sokolo et à Yondolo
3	Mise en place d'une cantine scolaire à Kawere
4	Construction d'un collège à Koro Kinkene
5	Construction d'un marché à Kognene

### 6.4.2. Sous-Préfecture de Kong

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	10	53%
2	Construction d'Ecoles Primaires	3	16%
3	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	11%
4	Fourniture d'Eau Potable	2	11%
5	Construction de Routes	2	11%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Ouverture des voies à Kong
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Koundou, à Limonon, à Loronzo, à Niangbakala et à Pongala
3	Installation de cantine scolaire à Djangbanasso et à Paraka
4	Construction de collège à Fasselemou
5	Construction de foyer des jeunes à Bougou, à Kongodjan, à Kongolo Tolo, à Korowita, à Tiemenin et à Tossienso
6	Construction d'école préscolaire à Kongolo Sobara et à Djegnene
7	Construction de marché à Sanguilo et à Manogota

### 6.4.3. Sous-Préfecture de Nafana

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	3	23%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	15%
3	Construction de Centres de Santé	2	15%
4	Construction d'Ecoles Primaires	1	8%
5	Fourniture d'Electricité	1	8%
6	Construction de Routes	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyer des jeunes à Nafana, à Dangbadougou, à Findele, à Djangala et à Kobada
2	Mise en œuvre de projet de riziculture à Korhogola
3	Construction de mosquée à Touala
4	Construction de maternité à Serikorola
5	Fourniture de matériel agricole à Sidana
6	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Bassele, à Djedana, à Nyarana
7	Construction de collège à Korodiala

### 6.4.4. Sous-Préfecture de Sikolo

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	9	33%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	5	19%
3	Construction de Centres de Santé	5	19%
4	Construction d'Ecoles Primaires	4	15%
5	Construction de Routes	2	7%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyer des jeunes à Sikolo, à Damahira, à Gbanassitogona, à Gbanonon, à Kafolo BAC, à Karagboko, à Koko, à Lawa-Carrefour, à Linguekoro, à Logota, à Sahandala, à Tindala, à Serifesso, à Irenekoro
2	Fourniture d'intrants agricoles à Satiguita
3	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Borotogona, à Bassouleymanetogona, à Bazoumanatogona, à Petit-Koumbala
4	Construction de logements d'enseignants à Irenekoro
5	Fourniture de matériel agricole à Loronzoba, à Kodarasso, à Somadougou
6	Construction de marché à Kamonokaha
7	Construction de maternité à Nassian
8	Construction de logements du personnel de santé à Nassian
9	Installation de moulin à Kourkouna et à Gboton

## 6.5. DÉPARTEMENT DE FERKESSEDOUGOU

### 6.5.1. Sous-Préfecture de Ferkessédougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	14	33%
2	Construction de Centres de Santé	13	31%
3	Fourniture d'Eau Potable	7	17%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	6	14%
5	Fourniture d'Electricité	2	5%
6	Construction de Routes	0	0%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyers des jeunes à Detikaha, à Djôlôgôkaha, à Fanderekaha, à Fangakaha, à Katikaha, à Koussorokaha, à Koutienedougou, à Lafokpokaha, à Nambonkaha, à Pissakaha, à Sepenediokaha, à Sokoro 2, à Tchissanankaha 2, à Tchologokaha, à Tiekpe, au Village Cadre Sodesucre, à Zindel
2	Appuis financier et technique aux agriculteurs de Fanderekaha
3	Construction de logements d'enseignants à Parawalakaha et à Tionronlovogo
4	Construction de marchés à Koussorokaha, à Lafokpokaha, à Nambirgukaha, à Tchissanankaha 2
5	Construction d'une école préscolaire à Nambonkaha, à Sokoro 1, à Tionronlovogo, à Koutienedougou
6	Construction de collège à Koutienedougou, à Sepenediokaha
7	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Koutienedougou
8	Fourniture de compteurs électriques à Koutienedougou et à Tchébinguekaha
9	Changement de poteaux électriques à Zindel
10	Protection du bois sacré à Fangakaha
11	Installation de moulins à Djôlôgôkaha
12	Fourniture de chaises et bâches à Tiekpe
13	Réhabilitation des infrastructures existantes à Sepenediokaha

14	Construction d'école primaire à Sepenediokaha
15	Construction de terrains de sport et aires de jeu à Koussorokaha, à Sokoro 2, à Tchassanankaha 2, à Lafokpokaha et au Village Cadre Sodesucre
16	Mise en place d'un programme d'insertion des jeunes dans les activités génératrices de revenus à Detikaha
17	Reprofilage des voies d'accès à Lafokpokaha
18	Construction de mosquée à Nembel village, à Tionronlovogo
19	Construction d'église à Nembel village
20	Construction de forage à Nembel village
21	Fourniture de compteurs d'eau à Tchébinguekaha
22	Financement de projets d'autonomisation des jeunes et des femmes à Tchébinguekaha
23	Construction d'une Sous-Préfecture à Nambonkaha

### 6.5.2. Sous-Préfecture de Koumbala

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	5	33%
2	Fourniture d'Eau Potable	4	27%
3	Construction de Barrages / Retenues d'eau	4	27%
4	Construction de Routes	1	7%
5	Construction d'Ecoles Primaires	0	0%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de collège à Koumbala et à Lamekaha 2		
2	Construction de barrage à Koumbala et à Koudio		
3	Construction de centre de santé à Koudio		
4	Installation d'une Sous-Préfecture à Lamekaha 2		
5	Maintenance de poteaux électriques défailants à Lamekaha 2		
6	Construction d'école préscolaire à Lamekaha 2, à Nambekaha et à Djongonokaha		
7	Construction de la clôture de l'école de Djongonokaha		
8	Fourniture d'électricité à Djongo		
9	Installation de pompe villageoise à Alamandjoukaha		
10	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Gbane		

### 6.5.2. Sous-Préfecture de Koumbala

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	5	26%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	4	21%
3	Construction de Routes	4	21%
4	Construction d'Ecoles Primaires	3	16%
5	Fourniture d'Electricité	2	11%
6	Fourniture d'Eau Potable	1	5%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de salles de classe à Yarabele		
2	Construction de logements d'enseignants à Kakonon		

## 6.6. DÉPARTEMENT DE OUANGOLODOUGOU

### 6.6.1. Sous-Préfecture de Diawala

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	6	29%
2	Construction de Centres de Santé	5	24%
3	Fourniture d'Electricité	4	19%
4	Fourniture d'Eau Potable	2	10%
5	Construction de Routes	2	10%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	10%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Affectation d'un Sous-Préfet à Kofiple et à Kassiongokoura		
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Kofiple et à Kassiongokoura		
3	Construction de logements pour les enseignants à Kassiongokoura		
4	Construction d'un collège à Katonon		
5	Construction de foyer des jeunes à Kapekaha et à Sordi		
6	Fourniture de tables bancs et de compteurs à Sinakaha		
7	Construction d'appatams à Sinakaha		
8	Construction d'une mosquée à Kapekaha		
9	Construction de la clôture de l'hôpital à Kapekaha		
10	Mise en œuvre d'un projet d'autonomisation des jeunes et des femmes à Kapekaha		

### 6.6.2. Sous-Préfecture de Kaouara

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	5	50%
2	Fourniture d'Eau Potable	2	20%
3	Construction de Routes	1	10%
4	Fourniture d'Electricité	1	10%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	10%
6	Construction d'Ecoles Primaires	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de collège à Laleraba		
2	Fourniture d'électricité à Zepekaha		
3	Construction de foyer des jeunes à Kadarvogo		
4	Construction de terrain de sport à Kadarvogo		
5	Construction d'un hôpital à Noumousso-Kpassorla		

### 6.6.3. Sous-Préfecture de Niéllé

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	5	38%
2	Construction de Routes	3	23%
3	Construction de Barrages / Retenues d'eau	3	23%
4	Fourniture d'Eau Potable	1	8%
5	Construction de Centres de Santé	0	0%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

\*Pas de besoins spécifiques exprimés

### 6.6.4. Sous-Préfecture de Ouangolodougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	3	25%
2	Construction d'Ecoles Primaires	3	25%
3	Fourniture d'Eau Potable	3	25%
4	Fourniture d'Electricité	1	8%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	8%
6	Construction de Routes	1	8%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'usines à Ouangolodougou		
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Nioronigue 2		
3	Construction de foyer des jeunes à Benifesso, à Broundougou, à Diarratiedougou, à Pleouo, à Sokourani et à Torla-Noumozo		

## 6.6.5. Sous-Préfecture de Toumoukoro

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Routes	4	31%
2	Fourniture d'Electricité	3	23%
3	Fourniture d'Eau Potable	2	15%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	8%
5	Construction de Centres de Santé	1	8%
6	Construction d'Ecoles Primaires	1	8%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de foyer des jeunes à Toumoukoro, à Galgologo, à Kabogo, à Kafongo, à Naleho, à Pogo, à Tiogo et à Pofoun		
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Ouarga et à Pongala		
3	Installation d'une Sous-Préfecture à Ouamelhor		
4	Construction d'école à Koronani		
5	Construction de marché à Koronani		
6	Construction d'école préscolaire à Pofoun		
7	Construction de la clôture du dispensaire à Pofoun		

## 6.7. DÉPARTEMENT DE DIKODOUGOU

### 6.7.1. Sous-Préfecture de Boron

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	2	33%
2	Construction d'Ecoles Primaires	2	33%
3	Fourniture d'Electricité	1	17%
4	Construction de Routes	1	17%
5	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de logements d'enseignants à Boron		
2	Fourniture de tables bancs à Boron		
3	Dotation d'ambulances à Boron		
4	Construction de forage à Marah		
5	Construction de collège à Marah		
6	Fourniture d'équipements pour les hôpitaux de Marah		
7	Construction de foyer des jeunes à Gbondougou, Farakoro et à Ouattaradougou		
8	Construction de marché à Gbondougou et à Farakoro		
9	Construction d'une école franco-arabe à Bissidougou		
10	Construction d'une grande mosquée à Farakoro et à Ouattaradougou		

### 6.7.2. Sous-Préfecture de Dikodougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	12	39%
2	Fourniture d'Eau Potable	10	32%
3	Construction de Centres de Santé	5	16%
4	Construction de Routes	3	10%
5	Fourniture d'Electricité	1	3%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Installation d'usines de transformation de produits agricoles à Dikodougou		
2	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Karafine, à Kpamadjo, à Kapreme, à Tionrikaha et à Koulopankaha		
3	Construction de foyer des jeunes à Karafine, à Kpamadjo, à Karakpo, à Sionhouakaha, à Tolisso, à Toufine, à Seguebe, à Sefon, à Samatiguila, à Pindokaha, à Tapre, à Poundia, à Pleuro, à Pezerolakaha, à Ouelelokaha, à Nerkene, à Nangakaha, à Kapreme et à Koulopankaha		
4	Construction de marché à Kadioha, à Nogotaha, Ouamessionkaha et à Sounzorisso		

### 6.7.3. Sous-Préfecture de Guiembé

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	15	71%
2	Construction de Centres de	3	14%
3	Fourniture d'Eau Potable	3	14%
4	Fourniture d'Electricité	0	0%
5	Construction de Routes	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de la clôture de l'école primaire à Katiorkpo		
2	Construction d'un hôpital général à Katiorkpo		
3	Construction d'un château d'eau à Katiorkpo		

## 6.8. DÉPARTEMENT DE KORHOGO

### 6.8.1. Sous-Préfecture de Dassoungboho

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	21	91%
2	Fourniture d'Eau Potable	20	87%
3	Construction de Centres de Santé	20	87%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	4 1	7%
5	Construction de Routes	2	9%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyers des jeunes à Tallere, Nouveau Kadiavogo et Nouveau Sonanvogo
2	Construction d'une mosquée à Tallere
3	Construction d'une église à Tallere

### 6.8.2. Sous-Préfecture de Kanoroba

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	6	26%
2	Fourniture d'Eau Potable	5	22%
3	Construction de Centres de Santé	5	22%
4	Fourniture d'Electricité	5	22%
5	Construction de Routes	3	13%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	9%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de marché à Gama, à Kolokaha, à Adamakaha, à Bodo, à Dagbaple, à Kanoroba, à Kaziomon, à Koko, à Kparatiogokaha, à Largatonkaha, à Nawoukaha, à Nazewekaha, à Senakaha, à Sibirikaha 1 et à Sibirinakaha
2	Installation de compteurs d'électricité à Sedakaha
3	Construction d'une maternité à Kiere
4	Construction d'une école préscolaire à Sibirikaha 2
5	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Sibirikaha 2 et à Noufre
6	Construction de foyer des jeunes à Gnegnekaha, à Kognonkaha, à Nangalouroukaha et à Sindia

### 6.8.3. Sous-Préfecture de Karakoro

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	34	39%
2	Construction d'Ecoles Primaires	32	37%
3	Construction de Centres de Santé	21	24%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	19	22%
5	Construction de Routes	18	21%
6	Fourniture d'Electricité	3	3%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction d'un pont reliant Lavononkaha à Karakoro
2	Construction d'un pont reliant Vinguikaha à Korhogo
3	Construction d'un pont reliant Domikaha à Korhogo
4	Changement de la matière des poteaux électriques de Dierissonkaha en utilisant le ciment
5	Construction de foyer des jeunes à Morovine et à Zouanekaha

### 6.8.4. Sous-Préfecture de Kiémou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	9	38%
2	Construction de Centres de Santé	5	21%
3	Fourniture d'Eau Potable	5	21%
4	Construction de Routes	5	21%
5	Fourniture d'Electricité	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'école préscolaire à Kiemou		
2	Construction de foyer des jeunes à Bemavogo, à Dalangbo, à Diegon, à Karafine, à Massogo, à Kodanankaha et à Tienekaha		
3	Construction de marché à Fournigiekaha et à Gogbala		
4	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Petonkaha et à Siolokaha		
5	Construction de terrain de sport à Labelékaha		

### 6.8.5. Sous-Préfecture de Kombolokoura

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	6	67%
2	Construction de Centres de Santé	3	33%
3	Construction de Routes	0	0%
4	Fourniture d'Electricité	0	0%
5	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%

\*Pas de besoins spécifiques exprimés

### 6.8.6. Sous-Préfecture de Komborodougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	32	60%
2	Construction de Centres de Santé	5	9%
3	Fourniture d'Eau Potable	5	9%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	3	6%
5	Construction de Routes	3	6%
6	Fourniture d'Electricité	3	6%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction d'un site d'élevage à Navanakaha
2	Construction de terrain de sport et d'aires de jeu à Gnedokaha
3	Construction de marché à Gnedokaha, à Gnamatoloh, à Lelekaha, à Nadiokaha, à Nagagnikaha, à Nakalakaha, à Nambekaha 1, à Nazinekaha, à Tchonkaha, à Nongotanakaha, à Ouonsorikaha, à Pangbakaha, à Pederikaha, à Pevrokaha, à Pliguetiankaha, à Sanlokaha, à Sibirikaha et à Siekaha
4	Création d'une école paysanne à Naborikaha
5	Construction de foyer des jeunes à Dabakaha, à Dabokaha, à Dandoumakaha, à Dossemekaha, à Gnamatoloh et à Nakaha
6	Fourniture d'électricité à Lagbokaha
7	Affectation d'enseignants à Nakagnikaha

### 6.8.7. Sous-Préfecture de Koni

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	6	46%
2	Construction de Centres de Santé	4	31%
3	Fourniture d'Eau Potable	4	31%
4	Construction de Routes	2	15%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	15%
6	Fourniture d'Electricité	1	8%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de foyer des jeunes à Koni, à Denebolo, à Kokaha et à Famangan
2	Construction de collège à Bevogo, à Kaffa, à Kassoumbarga et à Olleo
3	Construction d'église à Ponvogo
4	Amenagement des voies à Odoro
5	Construction de marché à Karafigué et à Nitchon Boloba

### 6.8.8. Sous-Préfecture de Korhogo

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	46	32%
2	Construction d'Ecoles Primaires	42	30%
3	Construction de Centres de Santé	29	20%
4	Construction de Routes	18	13%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	17	12%
6	Fourniture d'Electricité	15	11%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Création d'activités génératrices de revenus pour la population à Namenevogo
2	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Dokaha, à Fapaha et à Kassienre
3	Construction de marché à Dokaha, à Kassienre, à Kafa, à Kafigue, à Kafiohaha 1, à Kagnene, à Katiofi, à Kpatrakaha, à Lenivogo, à Bounonkaha, à Fandiakaha, à Gnanlerakaha, à Klofohahaha, à Lakpolo, à Lohokaha, à Sekonkaha, à Gbalevogo, à Lablevogo, à Kapele et à Katoumoro
4	Construction de foyer des jeunes à Kafa, à Kafigue, à Kafiohaha 1, à Kagnene, à Katiofi, à Kpatrakaha, à Lenivogo, à Bounonkaha, à Katoumoro, à Klofohahaha, à Lohokaha, à Bevogo 1, à Djegbe, à Kpenanvogo, à Bafinme, à Djavogo, à Gbonkaha, à Gnenekarigavogo, à Kapelavogo, à Lagninnin, à Namenavogo, à Targuan, à Dihî, à Kayavogo, à Kapa, à
5	Installation de pompes villageoises à Kafa, à Kodjougou, à Taigasiguvogo
6	Construction de mosquée à Klofohahaha, à Djavogo Wonvagavogo, à Gotanhagavogo, à Kanidiovogo, à Nagnanigavogo, à Nagnenevogo, à Nahouolavogo, à Nonkorivogo, à Soungoukaha, à Yapohidiovogo
7	Construction de barrage à Lablevogo
8	Construction d'usines à Lablevogo, à Kapele
9	Construction de château d'eau à Tahouara
10	Fourniture d'électricité à Nahoualavogo
11	Fourniture d'eau potable à Madoukaha
12	Construction de pont à Gozanvogo, à Kanodjovo
13	Aménagement de route à Tialiga
14	Construction d'église à Nassorokaha, à Tiekourgovogo, à Zietinkaha
15	Construction d'école à Foponvogo, à Kadiawavogo
16	Construction de collège à Lanviara, à Lofine, à Naguipivogo, à Tawara, à Zienkolo
17	Affectation d'enseignants à Dagbaple
18	Construction de salle de classe à Pignon
19	Construction d'un local pour les réunions à Nabe-Vogo
20	Construction de logements d'enseignants à Nangassere, à Kpangbovogo et à Kpongbovogo

### 6.8.9. Sous-Préfecture de Lataha

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	26	45%
2	Construction d'Ecoles Primaires	13	22%
3	Construction de Centres de Santé	5	9%
4	Fourniture d'Electricité	4	7%
5	Construction de Routes	3	5%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	3%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction d'usine à Lataha, à Kapiemevogo, à Nabanavogo, à Nambevogo, à Sotianhouavogo
2	Mise en place d'un fonds d'aide financière à Longnonvogo et à Fanvogo
3	Appuis technique et financier au développement de l'égriciculture à Nayalavogo
4	Construction de château d'eau à Gnenegnavogo et à Kafonon
5	Construction de collège à Fagavogo, à Katangavogo, à Kohotieri, à Lagnenevogo, à Vouonon, à Nabekounonvogo, à Sehelovogo, Solona Dieli, à Solona Dioula, à Kopalavogo, à Gbandokaha
6	Installation de compteur d'électricité à Faranikan
7	Création d'emploi pour les jeunes à Kawavogo
8	Construction de foyer des jeunes à Gbalevogo, à Gbangbalavogo, à Ladiovogo, à Nagnivogo, à Nangbalavogo, à Nangolovogo, à Nonlourouvogo
9	Construction de logements d'enseignants à Dolourouvogo
10	Mise en place d'un programma de logements à Kouavogo
11	Construction de marché à Diabilavogo, à Katogovogo, à Koukalgavogo, à Lognonkaha, à Nahouadiolovogo
12	Construction de mosquée à Koulodiovogo, à Tianvolovogo

#### 6.8.10. Sous-Préfecture de Nafoun

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Routes	4	67%
2	Fourniture d'Eau Potable	1	17%
3	Construction d'Ecoles Primaires	1	17%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
5	Fourniture d'Electricité	0	0%
6	Construction de Centres de Santé	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction d'usine à Nafoun
2	Construction de foyer des jeunes à Seguetiele et à Dielikaha-Seguekiele
3	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Kafongo et à Odia

#### 6.8.11. Sous-Préfecture de Napié

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	21	28%
2	Fourniture d'Eau Potable	19	25%
3	Construction de Centres de Santé	17	23%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	6	8%
5	Construction de Routes	6	8%
6	Fourniture d'Electricité	4	5%

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Appuis technique et financier au développement de l'agriculture à Tenemongokaha
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Nahouokaha, à Kagbanikaha, à Diatonkaha
3	Installation de cantine scolaire à Takpalakaha
4	Construction de foyer des jeunes à Nambatiourkaha, à Flanakaha, à Gnonkaha, à Kakologo, à Kassiele, à Kasienne, à Nabatiovakaha, à Nongokaha, à Nongotiokaha, à Oualougokaha, à Peguekaha et à Sekonomounakaha
5	Fourniture de compteurs électriques à Kagbanikaha, à Dobelekaha
6	Résolution des problèmes liés au foncier à Dobelekaha et à Ouanienekaha
7	Construction d'aires de jeu à Kasienne et à Sekonomounakaha
8	Promotion de la peinture traditionnelle à Fakaha et création de débouchés pour cette activité
9	Construction de clôture pour le jardin des femmes à Ouolokaha
10	Financement des activités d'élevage de volailles et de porcs à Namogokaha
11	Mise en place de programmes de formation technique des jeunes à Sirikolikaha
12	Fourniture de chaises à Peguekaha
13	Construction de maternité à Lofinekaha
14	Installation de pompes villageoises à Lablokaha et à Logaha
15	Construction d'école à Foponvogo, à Kadiawavogo
16	Construction d'école préscolaire à Tianhouamakaha

### 6.8.12. Sous-Préfecture de N'ganon

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Routes	2	40%
2	Fourniture d'Eau Potable	2	40%
3	Construction de Centres de Santé	1	20%
4	Construction d'Ecoles Primaires	1	20%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%

  

N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS
1	Construction de marché à N'ganon
2	Installation de pompes villageoise à Katiaga

### 6.8.13. Sous-Préfecture de Niofoin

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	8	31%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	7	27%
3	Construction d'Ecoles Primaires	6	23%
4	Fourniture d'Eau Potable	6	23%
5	Construction de Routes	2	8%
6	Fourniture d'Electricité	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de foyer des jeunes à Niofoin, à Loukpan, à Mara, à M'bia, à Ogari, à Ouayeri, à Tarato, à Tolman, à Venisiguevogo et à Somon		
2	Appui à la commercialisation des produits agricoles à Yoro		
3	Construction de château d'eau à Talapin		
4	Construction de barrage à Talapin		
5	Appui à la formation des jeunes en entrepreneuriat à Kombolokoro		
6	Construction de logements d'enseignants à Kamara et à Pivonhon		
7	Construction de maternité à Kanihoua		
8	Construction de dispensaire à Kanihoua		
9	Installation de pompes villageoise à Kanihoua		
10	Construction de pont à Ouayeri-Djelisso		
11	Construction d'école préscolaire à Pivonhon, à Somon et à Pitiengomon		
12	Affectation d'enseignants à Pivonhon		
13	Installation de compteurs électriques à Pivonhon		
14	Installation d'antennes réseau de télécom et internet à Mamougou et à Seguetiele		
15	Construction de lycée à Seguetiele		

#### 6.8.14. Sous-Préfecture de Sirasso

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	7	47%
2	Construction de Centres de Santé	5	33%
3	Fourniture d'Electricité	4	27%
4	Construction d'Ecoles Primaires	2	13%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	2	13%
6	Construction de Routes	1	7%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'usine à Sirasso		
2	Construction de collège à Sambokaha		
3	Lotissement du village de Katiele		

4	Construction de marché à Soumon
5	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à M'balla

### 6.8.15. Sous-Préfecture de Sohouo

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	6	43%
2	Construction d'Ecoles Primaires	4	29%
3	Fourniture d'Electricité	3	21%
4	Construction de Routes	1	7%
5	Fourniture d'Eau Potable	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de Bibliothèque à Sohouo		
2	Construction de foyer des jeunes à Sienterikaha		
3	Construction d'excole préscolaire à Dagbaple		
4	Réhabilitation du pont de jonction du village de Krignaravogo		
5	Mise en œuvre du projet des filets sociaux à Zanakaha		
6	Construction de collège à Nafounnaragba		

### 6.8.16. Sous-Préfecture de Tioniaradougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	16	48%
2	Construction d'Ecoles Primaires	7	21%
3	Fourniture d'Eau Potable	7	21%
4	Construction de Routes	2	6%
5	Fourniture d'Electricité	1	3%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de pont à Zienkolokoro		
2	Appuis technique et financier au développement de l'agriculture à Tiebeyakaha		
3	Installation de cantine scolaire à Zanakpokaha		
4	Construction de collège à Foro		
5	Installation de compteurs électriques à Sanransorovogo		
6	Construction de foyer des jeunes à Sansanzo, à Sienkoko, à Sissian, à Sologo, à Tagbanga, à Djemitenin, à Fahala, à Fegboho, à Fodonzologo, à Kaforo, à Katia-Dioula, à Katia-Senoufo, à Cbolokaha, à Kenofoudjeligue, à Lamekaha, à Nambekaha, à N'gnanigakaha, à Nigbelekaha, à Torkaha et à Ziefiguekaha		
7	Construction de logement d'enseignant à Nahoualakaha		

## 6.9. DÉPARTEMENT DE M'BENGUE

### 6.9.1. Sous-Préfecture de Bougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	2	33%
2	Fourniture d'Eau Potable	2	33%
3	Construction de Centres de Santé	1	17%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	17%
5	Fourniture d'Electricité	0	0%
6	Construction de Routes	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'une école secondaire à M'brigue		
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à M'brigue, N'gandana et Nongon		
3	Construction de logements pour les enseignants et le personnel de santé à Loulo		
4	Réhabilitation de la route à Nongon		
5	Construction de foyer des jeunes à Tehekaha		
6	Délimitation et sécurisation de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali à Tehekaha		

### 6.9.2. Sous-Préfecture de Katiali

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	3	60%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	3	60%
3	Construction de Centres de Santé	1	20%
4	Construction d'Ecoles Primaires	1	20%
5	Fourniture d'Electricité	1	20%
6	Construction de Routes	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'une école préscolaire à Katiali et à Bodonon		
2	Construction d'un château d'eau à Bodonon et à Komon		
3	Construction d'une maternité à Lougnoble		

### 6.9.3. Sous-Préfecture de Katogo

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	5	36%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	4	29%
3	Construction de Centres de Santé	2	14%

4	Construction d'Ecoles Primaires	1	7%
5	Fourniture d'Electricité	1	7%
6	Construction de Routes	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de foyer des jeunes à Katogo, à Kaniene, à Kassolo, à Koliani, à Seguebe, à N'golokaha et à Solognougo		
2	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à N'golokaha		

#### 6.9.4. Sous-Préfecture de M'bengue

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	14	42%
2	Fourniture d'Eau Potable	14	42%
3	Construction d'Ecoles Primaires	9	27%
4	Construction de Routes	9	27%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	9	27%
6	Fourniture d'Electricité	8	24%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Création d'une Sous-Préfecture à Pougbe		
2	Affectation d'enseignants à Pougbe		
3	Affectation de medecins à Pougbe		
4	Installation d'une cantine scolaire à Vononloho		
5	Construction de collège à Tongon, à Legoun; à Kaloa, à Sanhara		
6	Construction de lycée à Tongon		
7	Installation de pompe villageoise à Legoun, à Tiolo 2		
8	Construction de la maison de la chefferie de Legoun		
9	Installation d'une station-service à Legoun		
10	Installation de poteaux électriques à Tiolo 2		
11	Construction de foyer des jeunes à Sanhara		
12	Construction de la clôture de l'école à Sanhara		
13	Construction de la clôture du dispensaire à Sanhara		
14	Construction de la clôture des aires de jeux à Sanhara		
15	Construction de logements d'enseignants à Sanhara, à Boropekaha et à Kanonon		
16	Construction de maternité à Sekonkaha et à Soleyaha		

### 6.10. DÉPARTEMENT DE SINEMATIALI

#### 6.10.1. Sous-Préfecture de Bahouakaha

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	6	40%
2	Construction de Barrages / Retenues d'eau	4	27%
3	Construction d'Ecoles Primaires	4	27%
4	Construction de Centres de Santé	1	7%
5	Fourniture d'Electricité	0	0%
6	Construction de Routes	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Installation d'antennes de réseau télécom et internet à Bahouakaha, à Pegnankaha et à Nongotienekaha 1		
2	Collège à Dokinikaha		
3	Clôture d'école à Péguékaha		

### 6.10.2. Sous-Préfecture de Kagbolodougou

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	9	82%
2	Construction de Centres de Santé	5	45%
3	Fourniture d'Eau Potable	3	27%
4	Fourniture d'Electricité	2	18%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
6	Construction de Routes	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de foyer des jeunes à Kagbolodougou, à Namignon, à Yetidenekaha et à Gnambeleguekaha		
2	Lotissement du village de Gnambeleguekaha		
3	Construction de logement d'enseignants à Yetidenekaha		
4	Installation pompes villageoises à Yetidenekaha et à Nambeguekaha		
5	Installation de cantine scolaire à Yetidenekaha		
6	Fourniture d'intrants agricoles à Nambeguekaha		
7	Financements de projets d'élevage à Nambeguekaha, à Dohiriguekaha et à Ladjinkaha		
8	Construction de collège à Dohiriguekaha, à Fodiolokaha, à Kafalakaha et à Nonnangagoun		
9	Construction/Réhabilitation des infrastructures de base à Kolekaha		
10	Construction/Réhabilitation de ponts à Yetidenekaha		

### 6.10.3. Sous-Préfecture de Kagbolokaha

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction d'Ecoles Primaires	1	100%
2	Construction de Centres de Santé	1	100%
3	Fourniture d'Electricité	1	100%
4	Fourniture d'Eau Potable	1	100%
5	Construction de Barrages / Retenues d'eau	1	100%
6	Construction de Routes	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de foyer des jeunes à Berkaha		
2	Construction/Réhabilitation de ponts à Berkaha		
3	Financements de projets d'élevage à Berkaha		

#### 6.10.4. Sous-Préfecture de Sédiogo

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Fourniture d'Eau Potable	32	94%
2	Construction de Centres de Santé	2	6%
3	Construction de Routes	0	0%
4	Fourniture d'Electricité	0	0%
5	Construction d'Ecoles Primaires	0	0%
6	Construction de Barrages / Retenues d'eau	0	0%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction de sous-préfecture à Sediogo		
2	Construction de la maison du sous-préfet à Sediogo		
3	Construction de foyer des jeunes à Sediogo, à Nagouzinkaha, à Yobekaha, à Yenakalakaha, à Keguekaha, à Kodalikaha, à Labeguekaha, à Latalakaha, à Litetienkaha, à Nongohouelekaha, à Sarokaha, à Dokaha, à Domekaha, à Fononkaha, à Gbalekaha, à Kaklokaha, à Kakonkaha, à Kaniakaha, à Lablekaha, à Miguekaha, à Nadanakaha, à Tielokaha, à Lingbokaha, à Nambegnikaha, à Nambonikaha, à Tiegbelevogo, à Taroukaha et à Ziemekaha		
4	Réhabilitation du centre de santé à Sediogo		
5	Réhabilitation du collège à Sediogo		
6	Fourniture d'électricité au collège de Sediogo		
7	Construction d'école primaire à Sediogo		
8	Construction de marché à Sediogo, à Ladiokaha, à Yobekaha, à Yenakalakaha, à Dokaha, à Domekaha, à Fononkaha, à Gbalekaha, à Kaklokaha, à Kakonkaha, à Kaniakaha, à Lablekaha, à Miguekaha, à Nadanakaha, à Tielokaha, à Nambonikaha, à Ouondikaha, à Tiegbelevogo		
9	Construction de mosquée à Sediogo		
10	Construction d'église à Sediogo		
11	Extension du réseau électrique à Sediogo, à Lahouokaha, à Nambonnakaha		
12	Structuration de la filière maraichère à Sediogo, à Nambonnakaha		
13	Aide financière à l'association des femmes pour le développement du beurre karité à Sediogo		
14	Mise en place d'un fonds spécial pour le financement de projets à Sediogo, à Lahouokaha, à Ladiokaha, à Nambonnakaha		

15	Construction d'aires de jeu à Nagouzinkaha, à Lingbokaha, à Nambegninkaha, à Ouondikaha et à Ziemekaha
16	Reprofilage des voies à Lahouokaha, à Nambonnakaha
17	Construction de collège à Lahouokaha
18	Fourniture de matériel agricole à Ladiokaha, à Nambonnakaha
19	Construction d'usine à Taroukaha

### 6.10.5. Sous-Préfecture de Sinématiali

ORDRE DE PRIORITÉ	BESOINS	NOMBRE DE VILLAGES	PROPORTION
1	Construction de Centres de Santé	55	55%
2	Fourniture d'Eau Potable	47	47%
3	Construction d'Ecoles Primaires	41	41%
4	Construction de Barrages / Retenues d'eau	38	38%
5	Fourniture d'Electricité	38	38%
6	Construction de Routes	8	8%
N°	AUTRES BESOINS SPECIFIQUES EXPRIMÉS		
1	Construction d'usine à Sinematiali, à Barakaha, à Baralokaha, à Gbambalagnongbokaha, à Gnouakaha, à Napalakaha, à Natolokaha, à Oualekaha, à Tiogaha, à Torkaha, à Waguilekaha, à Yakalakaha 2		
2	Construction de lycée professionnel à Sinematiali		
3	Entretien des voies de Sinématiali		
4	Fourniture de matériel agricole à Kopikaha, à Kolotchoukaha		
5	Appui à la commercialisation des produits agricoles à Gbatienekaha		
6	Construction de collège à Behouyonkaha, à Koulotiakaha, à Danankaha, à Donamakaha, à Gbamakokaha, à Gbambalagnongbokaha, à Kafokaha, à Kolotchoukaha, à Nagnaniguekaha, à Nambeguekaha, à Napalakaha, à Odiekaha, à Onagakaha, à Oualekaha, à Ouonkaha, à Waguilekaha, à Zeninkaha		
7	Mise en place d'un fonds spécial pour le financement de projets locaux		
8	Construction de logements sociaux à Kolotchoukaha		
9	Installation de pompes villageoises à Barakaha, à Baralokaha, à Danankaha, à Donatekaha, à Gbamakokaha, à Labeguekaha, à Nagbanakaha, à Nagnaniguekaha, à Nakouroubelekaha 2, à Nangouvanakaha, à Napletekaha, à Natolokaha, à Oualekaha, à Ouonkaha, à Tchogaha, à Tienikaha, à Yakalakaha 1		
10	Construction d'école préscolaire à Barakaha, à Koulanakaha, à Nagnaniguekaha, à Napletekaha		
11	Construction de foyer des jeunes à Babakaha, à Barakaha, à Fannikaha, à Gbamakokaha, à Gbambalagnongbokaha, à Gbambalakaha, à Korokinikaha, à Kpakaha, à Nadjopi, à Nagnaniguekaha, à Nakouroubelekaha 2, à Nambanakaha, à Napalakaha, à Natolokaha, à Nongotienekaha 2, à Odiekaha, à Oualekaha, à Tchogaha, à Yakalakaha 1		
12	Construction de logement d'enseignants à Fangassokaha, à Kolotchoukaha, à Koulanakaha, à Lokoli, à Ziekaha		
13	Installation d'une pharmacie à Barakaha		
14	Construction de château d'eau à Barakaha		
15	Fourniture d'intrants agricoles à Gnouakaha, à Korokinikaha, à Ladjahouatakaha		
16	Appuis technique et financier aux activités d'élevage à Baralokaha, à Donamakaha, à Fannikaha, à Gbamakokaha, à Gbambalagnongbokaha, à Gnouakaha, à Korokinikaha, à Koulougniguekaha, à Kpakaha, à Labeguekaha, à Lagnenagakaha, à Nagnaniguekaha, à Napalakaha, à Napletekaha, à Natolokaha, à Oualekaha, à Ouonkaha, à Tienikaha, à Waguilekaha, à Yakalakaha 1, à Yakalakaha 2		

17	Construction de lycée à Baralokaha, à Gbamakokaha
18	Construction de forage à Donamakaha, à Gbamakokaha, à Oualekaha, à Tienikaha
19	Construction d'aire de jeu à Katingaha
20	Construction de marché à Barakaha, à Napalakaha, à Yegnonkaha

## ANNEXE : SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX PAR SOUS-PREFECTURE

### Définition des Indicateurs

- 1 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'ÉCOLE PRÉSCOLAIRE
- 2 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE ÉCOLE PRÉSCOLAIRE
- 3 ÉCOLE PRÉSCOLAIRE EN BON ÉTAT
- 4 ÉCOLE PRÉSCOLAIRE DÉGRADÉE
- 5 ÉCOLE PRÉSCOLAIRE EN CONSTRUCTION
- 6 PAS D'ENSEIGNANTS POUR LE PRÉSCOLAIRE
- 7 PAS DE LOGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS DU PRÉSCOLAIRE
- 8 PAS DE CANTINE POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE
- 9 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'ÉCOLE PRIMAIRE
- 10 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE ÉCOLE PRIMAIRE
- 11 ÉCOLE PRIMAIRE EN BON ÉTAT
- 12 ÉCOLE PRIMAIRE DÉGRADÉE
- 13 ÉCOLE PRIMAIRE EN CONSTRUCTION
- 14 PAS D'ENSEIGNANTS POUR LE PRIMAIRE
- 15 PAS DE LOGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE
- 16 PAS DE CANTINE POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE
- 17 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRAL
- 18 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRAL
- 19 ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRALE EN BON ÉTAT
- 20 ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRALE DÉGRADÉE
- 21 ÉCOLE SECONDAIRE GÉNÉRALE EN CONSTRUCTION
- 22 PAS D'ENSEIGNANTS POUR LE SECONDAIRE GÉNÉRAL
- 23 PAS DE LOGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE GÉNÉRAL
- 24 PAS DE CANTINE POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE GÉNÉRAL
- 25 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'ÉCOLE SECONDAIRE TECHNIQUE
- 26 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE ÉCOLE SECONDAIRE TECHNIQUE
- 27 ÉCOLE SECONDAIRE TECHNIQUE EN BON ÉTAT
- 28 ÉCOLE SECONDAIRE TECHNIQUE DÉGRADÉE
- 29 ÉCOLE SECONDAIRE TECHNIQUE EN CONSTRUCTION
- 30 PAS D'ENSEIGNANTS POUR LE SECONDAIRE TECHNIQUE
- 31 PAS DE LOGEMENTS POUR LES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE TECHNIQUE
- 32 PAS DE CANTINE POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE TECHNIQUE
- 33 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE DISPENSAIRE

- 34 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN DISPENSAIRE
- 35 DISPENSAIRE EN BON ÉTAT
- 36 DISPENSAIRE DÉGRADÉ
- 37 DISPENSAIRE EN CONSTRUCTION
- 38 PAS DE MÉDECINS POUR LE DISPENSAIRE
- 39 PAS D'INFIRMIERS POUR LE DISPENSAIRE
- 40 PAS DE SAGE-FEMMES POUR LE DISPENSAIRE
- 41 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE MATERNITÉ
- 42 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE MATERNITÉ
- 43 MATERNITÉ EN BON ÉTAT
- 44 MATERNITÉ DÉGRADÉE
- 45 MATERNITÉ EN CONSTRUCTION
- 46 PAS DE MÉDECINS POUR LA MATERNITÉ
- 47 PAS D'INFIRMERS POUR LA MATERNITÉ
- 48 PAS DE SAGE-FEMMES POUR LA MATERNITÉ
- 49 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE DÉPÔT DE PHARMACIE
- 50 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN DÉPÔT DE PHARMACIE
- 51 DÉPÔT DE PHARMACIE EN BON ÉTAT
- 52 DÉPÔT DE PHARMACIE DÉGRADÉ
- 53 DÉPÔT DE PHARMACIE EN CONSTRUCTION
- 54 PAS DE PHARMACIEN POUR LE DÉPÔT DE PHARMACIE
- 55 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE FOYER DES JEUNES
- 56 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN FOYER DES JEUNES
- 57 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'AIRES DE JEUX
- 58 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE AIRE DE JEU
- 59 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE MARCHÉ
- 60 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN MARCHÉ
- 61 NOMBRE DE MARCHÉS CONSTRUITS
- 62 MARCHÉS NON CONSTRUITS
- 63 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'UNITÉ DE TRANSFORMATION / USINE
- 64 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE UNITÉ DE TRANSFORMATION / USINE
- 65 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE BARRAGE HYDROAGRICOLE / RETENUE D'EAU
- 66 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN BARRAGE HYDROAGRICOLE / RETENUE D'EAU
- 67 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE MOSQUÉE
- 68 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE MOSQUÉE
- 69 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'ÉGLISE
- 70 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE ÉGLISE
- 71 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'EAU COURANTE
- 72 LOCALITÉS OÙ L'EAU COURANTE EST DISPONIBLE
- 73 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE POMPE VILLAGEOISE
- 74 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UNE POMPE VILLAGEOISE
- 75 POMPE VILLAGEOISE NON FONCTIONNELLE
- 76 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMELIOREE (HVA)
- 77 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AMELIOREE (HVA)
- 78 HVA NON FONCTIONNELLE
- 79 LOCALITÉS NON RACCORDÉES AU RESEAU NATIONAL ÉLECTRIQUE

- 80 LOCALITÉS RACCORDÉES AU RESEAU NATIONAL ÉLECTRIQUE
- 81 RÉSEAU ÉLECTRIQUE NON FONCTIONNEL
- 82 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE GROUPE ÉLECTROGENE
- 83 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE UN GROUPE ÉLECTROGENE
- 84 GROUPE ÉLECTROGÈNE NON FONCTIONNEL
- 85 LOCALITÉS OÙ IL N'EXISTE PAS DE RÉSEAU SOLAIRE
- 86 LOCALITÉS OÙ IL EXISTE LE RÉSEAU SOLAIRE
- 87 RESEAU SOLAIRE NON FONCTIONNEL
- 88 LOCALITÉS NON RACCORDÉES AU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE FIXE
- 89 LOCALITÉS RACCORDÉES AU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE FIXE
- 90 RÉSEAU TÉLÉPHONE FIXE NON FONCTIONNEL
- 91 LOCALITÉS NON RACCORDÉES AU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE MOBILE
- 92 LOCALITÉS RACCORDÉES AU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE MOBILE
- 93 RÉSEAU TÉLÉPHONE MOBILE NON FONCTIONNEL
- 94 LOCALITÉS OÙ L'ON NE CAPTE PAS DE CHAÎNE DE RADIO NATIONALE
- 95 LOCALITÉS OÙ L'ON CAPTE UNE CHAÎNE DE RADIO NATIONALE
- 96 RADIO NATIONALE NON FONCTIONNELLE
- 97 LOCALITÉS OÙ L'ON NE CAPTE PAS DE CHAÎNE DE RADIO DE PROXIMITÉ
- 98 LOCALITÉS OÙ L'ON CAPTE UNE CHAÎNE DE RADIO DE PROXIMITÉ
- 99 RADIO DE PROXIMITÉ NON FONCTIONNELLE
- 100 LOCALITÉS OÙ L'ON NE CAPTE PAS DE CHAÎNE DE RADIO INTERNATIONALE
- 101 LOCALITÉS OÙ L'ON CAPTE UNE CHAÎNE DE RADIO INTERNATIONALE
- 102 RADIO INTERNATIONALE NON FONCTIONNELLE
- 103 LOCALITÉS OÙ L'ON NE CAPTE PAS DE CHAÎNE DE TÉLÉVISION NATIONALE
- 104 LOCALITÉS OÙ L'ON CAPTE UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION NATIONALE
- 105 TÉLÉVISION NATIONALE NON FONCTIONNELLE
- 106 LOCALITÉS OÙ L'ON NE CAPTE PAS DE CHAÎNE DE TÉLÉVISION INTERNATIONALE
- 107 LOCALITÉS OÙ L'ON CAPTE UNE CHAÎNE DE TÉLÉVISION INTERNATIONALE
- 108 TÉLÉVISION INTERNATIONALE NON FONCTIONNELLE
- 109 ÉTAT DU TRONÇON 1 "CHEF LIEU DEPARTEMENT-LOCALITÉ" - BON
- 110 LONGUEUR (KM) DU TRONÇON 1 - BON
- 111 ÉTAT DU TRONÇON 1 "CHEF LIEU DEPARTEMENT-LOCALITÉ" - DÉGRADÉ
- 112 LONGUEUR (KM) DU TRONÇON 1 - DÉGRADÉ
- 113 ÉTAT DU TRONÇON 1 "CHEF LIEU DEPARTEMENT-LOCALITÉ" - IMPRATICABLE
- 114 LONGUEUR (KM) DU TRONÇON 1 - IMPRATICABLE
- 115 ÉTAT DU TRONÇON 2 "CHEF LIEU SOUS-PRFECTURE - LOCALITÉ" - BON
- 116 LONGUEUR (KM) DU TRONÇON 2 - BON
- 117 ÉTAT DU TRONÇON 2 "CHEF LIEU SOUS-PRFECTURE - LOCALITÉ" - DÉGRADÉ
- 118 LONGUEUR (KM) DU TRONÇON 2 - DÉGRADÉ
- 119 ÉTAT DU TRONÇON 2 "CHEF LIEU SOUS-PRFECTURE - LOCALITÉ" - IMPRATICABLE
- 120 LONGUEUR (KM) DU TRONÇON 2 - IMPRATICABLE
- 121 NOMBRE DE LOCALITÉS**















REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union - Discipline - Travail